

**MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER
MINISTRE, CHARGÉ DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT**



**RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL**

Loi N° 2019 - 1080 du 18 décembre 2019 portant budget de l'Etat pour l'année 2020

**ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER POUR
L'ANNEE 2020**

**Loi N° 2019 – 1080 du 18 décembre 2019
portant budget de l'Etat pour l'année 2020**

**ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER POUR
L'ANNEE 2020**

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2020 | 7 |
| CONCLUSION | 14 |
| INTRODUCTION GENERALE | 15 |
| PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE..... | 16 |
| DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2019 | 26 |
| I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL..... | 26 |
| I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones | 26 |
| I.1.1- Les États-Unis d'Amérique..... | 26 |
| I.1.2- La Zone Euro..... | 26 |
| I.1.3- Le Japon | 26 |
| I.1.4- Le Royaume Uni..... | 27 |
| I.1.5- Les pays émergents et en développement..... | 27 |
| I.2- L'inflation et les taux de change | 27 |
| I.2.1- L'inflation dans le monde | 27 |
| I.2.2- Les taux de change | 28 |
| I.3- Les cours des matières premières..... | 28 |
| I.3.1- Les produits alimentaires | 29 |
| I.3.2. Les produits industriels..... | 30 |
| II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2019..... | 31 |
| II.1- La production agricole..... | 32 |
| II.2- La production minière et pétrolière..... | 34 |
| II.3- La production industrielle | 35 |
| II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales | 36 |
| II.5- Les activités tertiaires | 37 |

| | |
|--|-----------|
| II.6- L'emploi moderne..... | 40 |
| II.7- L'évolution des prix à la consommation..... | 40 |
| II.8- Les échanges extérieurs | 41 |
| II.9- Les finances publiques | 43 |
| II.10- La situation monétaire et le secteur boursier..... | 44 |
| II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties..... | 44 |
| II.10.2- Le secteur boursier | 45 |
| II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2019 | 45 |
| II.11.1- L'offre..... | 46 |
| II.11.1.1- Le secteur primaire..... | 46 |
| II.11.1.2- Le secteur secondaire | 46 |
| II.11.1.3- Le secteur tertiaire..... | 47 |
| II.11.2- La demande | 47 |
| II.11.3- Les prix | 48 |
| II.11.4- Les comptes extérieurs..... | 48 |
| II.11.5- La situation monétaire..... | 49 |
| III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2019 | 49 |
| III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons | 49 |
| III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales | 50 |
| III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales..... | 50 |
| III.1.3-Les dons | 50 |
| III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets | 53 |
| III.2.1- Les dépenses courantes | 53 |
| III.2.2-Les dépenses d'investissement | 53 |
| III.2.3- Les dépenses de sécurité | 54 |
| III.3- La dette publique | 56 |

| | |
|---|-----------|
| IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2019 | 58 |
| TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2020 | 62 |
| I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2020 | 62 |
| I.1- L'environnement économique international..... | 62 |
| I.2- L'environnement national..... | 63 |
| I.2.1- Du côté de l'offre..... | 63 |
| I.2.1.1- Le secteur primaire | 63 |
| I.2.1.2- Le secteur secondaire | 63 |
| I.2.1.3- Le secteur tertiaire..... | 63 |
| I.2.1.4- Les droits et taxes | 63 |
| I.2.1.5- Le secteur non marchand | 63 |
| I.2.2- Du côté de la demande..... | 63 |
| I.2.3- La balance des paiements..... | 64 |
| I.2.4.- La situation monétaire | 65 |
| II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2020 | 66 |
| II.1- Les recettes totales et dons | 66 |
| II.1.1- Les recettes fiscales..... | 66 |
| II.1.2- Les recettes non fiscales..... | 67 |
| II.2- Les dons | 67 |
| II.3- Les dépenses publiques | 67 |
| II.3.1- Les dépenses courantes | 67 |
| II.3.2- Les dépenses d'investissement | 68 |
| II.4- La dette publique..... | 68 |
| III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2020 | 68 |
| CONCLUSION GENERALE | 72 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2018..... | 8 |
| TABLEAU 2: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2019..... | 10 |
| TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2020..... | 12 |
| TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2017 A 2020 | 13 |
| TABLEAU 5: CROISSANCE EN VOLUME DU PIB..... | 27 |
| TABLEAU 6: VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %) | 28 |
| TABLEAU 7: COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2019 | 28 |
| TABLEAU 8: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION | 46 |
| TABLEAU 9: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE | 47 |
| TABLEAU 10: ÉVOLUTION SECTORIELLE | 47 |
| TABLEAU 11: SITUATION MONETAIRE INTEGREE..... | 49 |
| TABLEAU 12: RECETTES FISCALES 2017 A 2020 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE)..... | 51 |
| TABLEAU 13: RECETTES TOTALES ET DONS 2017 A 2020 (OPTIQUE TOFE)..... | 52 |
| TABLEAU 14: DEPENSES TOTALES DE L'ÉTAT 2017-2020 (OPTIQUE TOFE) | 55 |
| TABLEAU 15: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2018 | 57 |
| TABLEAU 16: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2017-2020..... | 57 |
| TABLEAU 17: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2018 A 2020..... | 62 |
| TABLEAU 18 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2017-2020 | 64 |
| TABLEAU 19 : BALANCE DES PAIEMENTS 2018-2020 | 65 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|--|----|
| FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES COURS DU CAFE EN F CFA/KG | 29 |
| FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG | 29 |
| FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG..... | 30 |
| FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME EN FCFA/KG | 30 |
| FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG | 30 |
| FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL..... | 31 |
| FIGURE 7 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES) | 32 |
| FIGURE 8 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES) | 33 |
| FIGURE 9 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES) | 33 |
| FIGURE 10 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES)..... | 33 |
| FIGURE 11 : PRODUCTION D'ANACARDE (EN TONNES) | 34 |
| FIGURE 12 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES) | 34 |
| FIGURE 13 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M ³) | 35 |
| FIGURE 14 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE | 35 |
| FIGURE 15 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER..... | 36 |
| FIGURE 16 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES | 36 |
| FIGURE 17 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES | 37 |
| FIGURE 18 : ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES DANS LE TRANSPORT MARITIME | 39 |
| FIGURE 19 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE..... | 40 |
| FIGURE 20 : TAUX D'INFLATION | 41 |
| FIGURE 21 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN JUIN 2018 (EN MILLIARDS DE FCFA)..... | 44 |
| FIGURE 22 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA)..... | 44 |
| FIGURE 23 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA | 45 |

Après une accélération généralisée de la croissance cyclique qui a duré près de deux ans, l'élaboration du Rapport Economique et Financier 2020 (REF 2020) intervient dans un contexte régional et international où l'activité a fléchi sur fond de montée des tensions commerciales et de relèvements de droits de douane entre les États-Unis et la Chine, de baisse de la confiance des chefs d'entreprise, de durcissement des conditions financières et d'augmentation de l'incertitude entourant l'action des pouvoirs publics dans de nombreux pays. Dans ce contexte, une combinaison de facteurs propres à certains pays et à certains secteurs a aussi freiné l'expansion. Ainsi, après un taux de 3,8% en 2017, la croissance mondiale s'est établie à 3,6 % en 2018 et devrait tomber à 3,2% en 2019, selon les prévisions du FMI réalisées au mois de juillet 2019.

Le REF 2020 annexé à la Loi de Finances 2020, présente dans sa première partie, un rappel des performances économiques de 2018 tant au niveau national qu'international. Ces performances sont liées à la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'investissements publics et surtout à un environnement des affaires propice tirant avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années pour soutenir la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2019.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2020.

Rappel de la situation économique et financière en 2018

La croissance mondiale en 2018 est estimée à 3,6% contre 3,8% en 2017. Cette légère décélération découle d'un ralentissement de croissance au niveau des pays de la Zone Euro (+1,9% contre +2,4% en 2017) en lien avec des facteurs idiosyncrasiques (nouvelles normes antipollution en Allemagne, catastrophes naturelles au Japon). Ces facteurs ont pesé sur l'activité économique de grands pays. Mais cette évolution intervient dans un contexte de détérioration de l'état d'esprit sur les marchés financiers, d'incertitude quant aux politiques commerciales et d'inquiétude pour les perspectives de la Chine.

Dans la zone UEMOA, l'activité économique est restée soutenue et le taux de croissance s'est élevé à 6,6% en 2018 comme en 2017. Le dynamisme provient essentiellement des services de télécommunication, de l'hôtellerie et du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP). La Côte d'Ivoire a continué de jouer son rôle de locomotive dans cette zone, suivie du Sénégal (+6,8%) et du Burkina Faso (+6,7%).

Au plan national, l'économie a été caractérisée par un climat des affaires favorable et par la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. En outre, l'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années. Celles-ci ont porté notamment sur la dématérialisation des formalités relatives à la création d'entreprises, aux licences et permis d'affaires, aux questions foncières, à l'enregistrement des actes et décisions de justice et aux procédures de raccordement à l'électricité. Cette dématérialisation a concerné également les services en ligne tels que la déclaration et le paiement des impôts, la déclaration des cotisations sociales, le guichet unique du commerce extérieur, la Poste de Côte d'Ivoire et l'Open Data Côte d'Ivoire. Ainsi, le taux de croissance est estimé à 7,4%, soutenu par l'ensemble des différents secteurs de l'économie.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2018

| | Primaire | Secondaire | Tertiaire | Non Marchand | Droits et taxes | PIB Total |
|--|----------|------------|-----------|--------------|-----------------|-----------|
| Croissance (%) | 4,2 | 7,1 | 9,2 | 7,9 | 7,5 | 7,4 |
| Pondération (%) | 19,5 | 21,6 | 37,5 | 9,4 | 12,0 | 100 |
| Contribution à la croissance du PIB | 0,8 | 1,5 | 3,4 | 0,7 | 0,9 | 7,4 |

Source : MEF/DGE/DPPSE

Le taux de croissance de l'activité économique en 2018 a été portée du côté de l'offre, par une croissance dans tous les secteurs. Le secteur primaire a évolué de 4,2% grâce au dynamisme de l'agriculture d'exportation (+7,0%) et de la production vivrière (+2,1%). Ce secteur a bénéficié (i) des conditions climatiques favorables, (ii) de la reprise végétative des caféiers qui avaient souffert du stress hydrique de la forte sécheresse survenue entre décembre 2015 et avril 2016, (iii) de la mise en œuvre de la réforme de la filière anacarde et (iv) de la poursuite du Programme d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière (PUAPV).

Le secteur secondaire a progressé de 7,1% soutenu par les BTP (+16,5%), l'énergie (+4,0%), les produits pétroliers (+7,2%), les autres industries manufacturières (+5,8%) et les industries agro-alimentaires (+15,4%) et cela, malgré la baisse de l'extraction minière (-3,2%).

Le secteur tertiaire a bénéficié des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire. Il a évolué de 9,2%, grâce à l'ensemble de ses composantes que sont le transport (+9,0%), les télécommunications (+12,4%), le commerce (+8,4%) et les autres services (+8,6%).

Du côté de la demande, la croissance est soutenue par la consolidation de la consommation finale (+7,2%) et surtout par l'affermissement des investissements publics et privés (+14,4%).

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont progressé de 5,7% en 2018, imputables aussi bien à l'accroissement des volumes (+7,5%) qu'au renchérissement des prix (+6,3%). Les exportations de biens et services ont été légèrement en hausse de 0,3%. Cette quasi-stagnation résulte à la fois de la contraction des ventes de produits primaires (-5,8%) et de produits transformés (-6,4%).

En 2018, la situation des **finances publiques** a été marquée par une bonne tenue des recettes totales et dons par rapport à 2017 et une exécution des dépenses totales et prêts nets orientée principalement vers l'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des bases de la croissance économique.

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 4 764,1 milliards en 2018, en hausse de 5,3% par rapport à 2017, comportant 4 517,9 milliards de recettes intérieures et 246,2 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 3 651,1 milliards, en hausse de 193,0 milliards (+5,6%) par rapport à 2017. Il en est résulté une pression fiscale de 16,2% (y compris les recettes affectées). Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint en 2018 le niveau de 635,6 milliards contre 596,5 milliards en 2017, soit une hausse de 39,1 milliards essentiellement due aux recettes de services (+18,9 milliards).

S'agissant des dépenses publiques, bien que maîtrisées, elles ont connu une hausse de 3,4% par rapport à 2017. Cette augmentation est relative à l'accroissement des dépenses de personnel (+109,6

milliards; +7,2%) et d'investissement (+20,5 milliards ; +1,3%). En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 708,3 milliards en 2018 contre 5 521,8 milliards en 2017.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires et des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé.

Concernant les dépenses d'investissement, leur hausse s'explique par l'augmentation des dépenses liées au programme d'investissement routier financé à travers le Fonds d'Entretien Routier (FER).

La maîtrise des dépenses publiques a entraîné une amélioration du déficit budgétaire qui est passé de 4,5 % du PIB en 2017 à 4,0% du PIB en 2018. Pour couvrir ce déficit, le recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 1 452,3 milliards.

En ce qui concerne **les paiements extérieurs**, ils ont enregistré un solde global excédentaire de 269,3 milliards en 2018 après le solde déficitaire de 3,6 milliards obtenu en 2017 traduisant une entrée nette de réserves de change. Cet excédent est imputable à l'importante mobilisation de ressources extérieures de l'Administration publique.

Le compte des transactions courantes a enregistré un déficit, correspondant à 4,7% du PIB, après celui de 2,8% en 2017. Ce résultat provient des soldes déficitaires des services et de ceux des revenus, dans un contexte de dégradation de la balance des biens.

S'agissant des services, le déficit structurel s'est amoindri de 16,9%, en relation, principalement, avec la diminution des importations de services techniques dans les secteurs de l'extraction de l'or et du pétrole brut.

Le déficit des revenus est ressorti plus élevé de 5,0%. Il résulte de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements, de

l'augmentation des dépenses au titre des contributions de l'Administration publique au fonctionnement des organisations internationales et de la hausse des paiements des transferts personnels vers l'étranger.

La **situation monétaire en 2018** est caractérisée par une progression de la masse monétaire au sens large (M2) (+13,4% ; +1 148,8 milliards) portée par les actifs extérieurs nets (+15,3% ; +269,3 milliards), les créances nettes sur l'administration (+17,0% ; +337,2 milliards) et les créances nettes sur l'économie (+11,3% ; +709,5 milliards).

S'agissant des **différentes réformes structurelles**, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2018, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont porté sur l'ajustement des prix des principaux produits d'exportation, l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, la modernisation de la gestion des finances publiques, le renforcement de la gestion des risques budgétaires et l'amélioration du climat des affaires.

Estimations des performances économiques et financières en 2019

L'économie mondiale, en 2019, devrait croître de 3,2% après 3,6% en 2018. Ce profil de croissance résulterait d'un ralentissement persistant de la croissance des pays avancés en relation avec une contraction de la production potentielle à moyen terme. Cette contraction serait en lien avec une baisse de la croissance de la population en âge de travailler et des faibles gains de productivité. Concernant les pays émergents et les pays en développement, ils seraient mis à l'épreuve par des conditions extérieures difficiles, dans

un contexte de tensions commerciales, de hausse des taux d'intérêt américains, d'appréciation du dollar, de sorties de capitaux et de volatilité des cours du pétrole.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique atteindrait environ 7,0% en 2019 après 6,6% en 2018, portée par une bonne tenue des BTP, la consolidation des activités manufacturières ainsi que l'intensification des investissements. L'évolution du PIB serait vigoureuse dans l'ensemble des pays principalement en Côte d'Ivoire (+7,5%), au Sénégal (+6,9%), au Burkina Faso (+7,0%) et au Bénin (+7,6%).

Au niveau national, la croissance économique devrait s'établir à 7,5% en 2019 contre 7,4% en 2018, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2016-2020 notamment (i) le maintien de la stabilité socio-politique, (ii) la consolidation de la gouvernance, (iii) l'engagement du Gouvernement au maintien d'un bon niveau de sécurité, (iv) un climat des affaires favorable, (v) la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et (vi) la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Au vu de l'évolution de la conjoncture à fin juin 2019, la croissance reposerait essentiellement du côté de l'offre sur les secteurs secondaire (+9,7%) et tertiaire (+9,1%). Quant au secteur primaire, il devrait s'afficher à 2,3%.

En effet, le secteur primaire devrait enregistrer une croissance de 2,3% contre 4,2% en 2018, grâce au dynamisme de la production vivrière (+3,8%) qui bénéficierait de la poursuite des investissements dans le

secteur agricole (PNIA 2) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans le secteur du vivrier.

Le secteur secondaire connaîtrait, quant à lui, une hausse de 9,7% après la progression de 7,1% enregistrée en 2018, soutenu par les BTP (+18,0%), l'énergie (+7,0%), les produits pétroliers (+17,7%), les autres industries manufacturières (+6,0%) et l'industrie agro-alimentaire (+15,0%).

Le secteur tertiaire évoluerait de 9,1%, grâce à l'ensemble de ses composantes que sont le transport (+9,2%), les télécommunications (+12,0%), le commerce (+8,6%) et les autres services (+8,5%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

Les droits et taxes seraient en hausse de 9,8% grâce notamment aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2019

| | Primaire | Secondaire | Tertiaire | Non Marchand | Droits et taxes | PIB Total |
|--|----------|------------|-----------|--------------|-----------------|-----------|
| Croissance (%) | 2,3 | 9,7 | 9,1 | 2,8 | 9,8 | 7,5 |
| Pondération (%) | 18,9 | 21,6 | 38,1 | 9,4 | 12,0 | 100 |
| Contribution à la croissance du PIB | 0,4 | 2,1 | 3,5 | 0,3 | 1,2 | 7,5 |

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les composantes de la demande intérieure devraient contribuer fortement à la hausse du PIB réel. Il s'agit notamment de la consommation intérieure et de l'investissement projetés respectivement à 5,0% et 145%.

La hausse des importations (+5,9%) devrait confirmer la dynamique de la demande intérieure en particulier et de l'économie en général. Par ailleurs, l'inflation serait contenue à 0,8% grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Les choix arrêtés en matière de **finances publiques** pour 2019 conduiraient à un déficit budgétaire de 3,0% du PIB contre 4,0% en 2018, conformément aux engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du programme économique et financier. En effet, les recettes totales et dons sont estimés à 5 259,1 milliards (20,3% du PIB) face à des dépenses de 6 049,2 milliards (23,3% du PIB). Ces niveaux de recettes et de dépenses prennent en compte, en 2019, les recettes fiscales affectées et les dépenses correspondantes non antérieurement enregistrées dans le TOFE s'établissant à 242,8 milliards.

La bonne performance des recettes projetées serait liée au dynamisme de l'activité économique et à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 3 651,1 milliards en 2018 à 4 056,6 milliards en 2019, soit un taux de pression fiscale de 16,6% (y compris les recettes affectées).

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 26,4% de l'ensemble des dépenses en 2019.

Pour le financement de son déficit, l'État devrait recourir aux marchés monétaire et financier de l'UEMOA pour un montant de 1 371,5 milliards dont 500,0 milliards de prêt bancaire international en Euro et au soutien des PTFs à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 262,7 milliards et d'autre part, des prêts projets à hauteur de 592,0 milliards.

Au niveau **des paiements extérieurs**¹, les soldes structurellement déficitaires des balances des services et du revenu primaire devraient conduire le solde courant à un déficit de 4,2% du PIB. De même, le solde du revenu secondaire se dégraderait, sous l'effet de l'augmentation des dépenses au titre des contributions de l'Administration publique au fonctionnement des organisations internationales et de la hausse des transferts personnels sortants. Il en résulte un solde global déficitaire de 27,5 milliards de FCFA en 2019, après un excédent de 269,3 milliards en 2018.

Les **statistiques monétaires** à fin décembre 2019 seraient caractérisées par une augmentation de la **masse monétaire** de 8,9% après 13,4% enregistrée en 2018, en liaison avec le rythme de progression du PIB nominal. L'accroissement de la masse monétaire serait dû aux effets conjugués d'une augmentation des créances intérieures de 9,7% et d'une contraction des actifs extérieurs nets de 1,4%. La hausse des créances intérieures proviendrait d'une augmentation des créances sur l'économie de 813,9 milliards (+11,6%) tandis que les créances nettes sur l'administration centrale augmenteraient de 90,7 milliards (+3,9%).

¹ Estimations issues des prévisions de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques (DPPSE)

En 2019, **les réformes** menées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier ont visé les objectifs spécifiques de (i) politique sociale et d'emplois, (ii) de politique budgétaire et d'administration fiscale, (iii) de gestion de la dette publique et (iv) de renforcement de l'appareil statistique.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2020

En 2020, l'activité économique mondiale devrait atteindre 3,5% contre 3,2% en 2019 sur la base d'une consolidation de la croissance dans les pays émergents et en développement (+4,7% contre +4,1% en 2019) malgré un léger ralentissement dans les pays avancés (+1,7% contre +1,9% en 2019).

Au niveau national, les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB en 2020 prennent en compte le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, après un taux de croissance de 7,5% en 2019, la performance économique en 2020 serait marquée par un taux de croissance de 7,3% avec pour supports principaux du côté de l'offre, la production vivrière et la consolidation des industries manufacturières, des BTP et des services.

Les composantes de la demande devraient poursuivre leur évolution positive grâce à l'affermissement des investissements (+13,9%) et la vigueur de la consommation finale (+4,8%). Cette stimulation de la demande induirait une hausse des importations de 4,8% pendant que les exportations se consolideraient à 4,8%.

L'inflation serait contenue à 0,8% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2020

| | Primaire | Secondaire | Tertiaire | Non Marchand | Droits et taxes | PIB Total |
|--|----------|------------|-----------|--------------|-----------------|-----------|
| Croissance (%) | 2,0 | 9,9 | 8,9 | 1,5 | 9,7 | 7,3 |
| Pondération (%) | 18,0 | 22,0 | 38,7 | 9,0 | 12,3 | 100 |
| Contribution à la croissance du PIB | 0,4 | 2,2 | 3,4 | 0,1 | 1,2 | 7,3 |

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les prévisions des finances publiques en 2020 tablent sur une stagnation du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 3,0% tout comme en 2019.

Les recettes totales et dons atteindraient 5 711,4 milliards (20,2 % du PIB) contre une estimation de 5 259,1 milliards en 2019 (20,3% du PIB) y compris les recettes affectées. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 6 574,2 milliards en 2020 (23,2% du PIB) contre 6 049,2 milliards à exécuter en 2019 (23,3% du PIB), soit une progression de 525,0 milliards. Cette évolution est en ligne avec la poursuite des actions inscrites dans le PND 2016-2020, visant entre autres la consolidation de la croissance économique davantage inclusive, à travers notamment la réalisation des investissements prévus pour la mise en œuvre de programmes tels que « l'école obligatoire ».

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2017 à 2020

| En milliards F CFA | 2017 | 2018 | 2019 est. | 2020 prév. |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 1. Multilatéraux | 263,4 | 229,2 | 267,2 | 329,6 |
| Banque mondiale | 69,5 | 56,7 | 55,0 | 113,5 |
| FMI | 154,5 | 154,4 | 152,5 | 152,5 |
| BAD | 28,4 | | 48,6 | 49,2 |
| Union Européenne | 11,0 | 18,0 | 11,2 | 14,4 |
| 2. Bilatéraux | 147,6 | 158,7 | 158,7 | 154,8 |
| AFD (y/c CDD) | 147,6 | 147,6 | 147,6 | 147,6 |
| C2D Espagne | | 11,1 | 11,1 | 7,2 |
| 3. Autres | 599,7 | 656,1 | 735,9 | 865,6 |
| Dons projets | 114,6 | 87,1 | 143,9 | 171,4 |
| Prêts projets | 485,1 | 569,0 | 592,0 | 694,2 |
| TOTAL | 1 010,7 | 1 043,9 | 1 161,9 | 1 350,0 |

Source : MEF/DGE/DPPSE

Concernant **la balance des paiements**, il est projeté un excédent du solde global de 1,3% du PIB contre un déficit de 0,1% du PIB en 2019, dû à la dégradation du déficit du compte courant (-4,2% du PIB).

Le déficit du **compte courant** proviendrait principalement de l'aggravation du solde déficitaire de la balance des services ainsi que de ceux des revenus primaire et secondaire malgré l'amélioration des excédents de la balance des biens. En effet, la balance des biens devrait être en hausse grâce aux exportations qui devraient croître.

Les **statistiques monétaires** en 2020 seraient marquées par une augmentation de la masse monétaire de 10,0% après 8,9% enregistrée en 2019. Cette hausse devrait être portée par les créances intérieures et les actifs extérieurs nets qui augmenteraient de 8,7% et 18,9% respectivement. L'accroissement des créances intérieures serait essentiellement dû à la hausse des créances sur l'économie de 14,0%, alors que les créances nettes sur l'administration centrale seraient en repli de 10,7%.

En vue d'atteindre les objectifs du PND 2016-2020, les réformes économiques et financières s'articuleront en 2020, autour des piliers suivants : (i) la régulation des prix dans les principaux secteurs, (ii) la gestion des finances publiques, (iii) le secteur public, (iv) le développement du secteur financier et inclusion financière, (v) le renforcement de l'environnement des affaires et développement du secteur privé.

CONCLUSION

Le Rapport Économique et Financier 2020 montre l'impact positif des actions entreprises par le Gouvernement, avec la poursuite de la mise en œuvre du PND 2016-2020. Ainsi, l'année 2018 est caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières. L'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre énergique des projets structurants ont porté le taux de croissance à 7,4% en 2018 après 7,7% en 2017.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2019 et en 2020 respectivement à 7,5% et 7,3%. La consolidation de la croissance en 2019 et 2020 s'appuierait au niveau

de l'offre sur la production vivrière et la consolidation des industries manufacturières, des BTP et des services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace des réformes et mesures de politiques structurelles profondes par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier a pour objet d'informer l'Assemblée Nationale de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui soutient le projet de budget.

Ce Rapport Économique et Financier de l'année 2020, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2018 et 2019 ainsi que les perspectives pour l'année 2020.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2018 qui a été caractérisée par un climat des affaires favorable et par la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. En outre, l'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2019, caractérisé par la poursuite du PND 2016-2020, notamment la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance.

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2020. La croissance de l'économie ressortirait à 7,3% en rapport avec le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, l'activité économique a enregistré un accroissement de 3,6% en 2018 qui est toutefois en deçà de la réalisation de +3,8% en 2017. Cette moindre performance s'explique par le durcissement des conditions financières, les tensions géopolitiques, la baisse de la confiance des chefs d'entreprise, l'augmentation des factures d'importation de pétrole brut, les effets négatifs des tensions commerciales et de relèvements de droits de douane entre les Etats-Unis et la Chine. Dans ce contexte mondial, une combinaison de facteurs propres à certains pays et à certains secteurs a aussi freiné l'expansion.

Dans les pays avancés, la croissance du PIB en 2018 a été portée essentiellement par la bonne santé de l'économie américaine dont la progression s'est accélérée en passant de 2,2% en 2017 à 2,9% en 2018. Dans la zone euro, le PIB a augmenté de 1,9% en 2018 après 2,4% l'année précédente. De même, au Japon (+0,8% contre +1,9% en 2017), au Royaume Uni (+1,4% contre +1,8%) et au Canada (+1,9% contre +3,0% en 2017), la production s'est accrue mais à un rythme décéléré.

Dans les économies émergentes et en développement, l'activité est restée dynamique, en dépit d'un léger ralentissement (+4,5% contre +4,8% en 2017) imputable aux économies chinoise (+6,6% contre +6,8% en 2017) et Indienne (+6,8% contre +7,2% en 2017).

En Afrique subsaharienne, le PIB en 2018 a augmenté de 3,1% en 2018 contre 2,9% en 2017. La zone a bénéficié de l'impact positif de la remontée des cours du pétrole brut au niveau des pays producteurs. Cependant, certains facteurs ont limité la progression de l'activité. Il s'agit notamment de la remontée des taux d'intérêt dans les économies avancées, des incertitudes pesant sur les prix des produits de base, des risques d'une plus forte vulnérabilité à

l'endettement dans certains pays ainsi que des problèmes de sécurité et de migration.

Au sein de l'UEMOA, l'activité économique est restée soutenue et a cru de 6,6% en 2018 comme en 2017. Le dynamisme provient essentiellement des services de télécommunication, de l'hôtellerie et du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP). La Côte d'Ivoire, avec un taux de +7,4%, a continué de jouer son rôle de locomotive dans cette zone, suivie du Sénégal (+6,8%) et du Burkina Faso (+6,7%).

Au plan national, l'activité économique en 2018 a été soutenue par un climat des affaires favorable et par la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

L'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années qui portent notamment sur la dématérialisation des formalités administratives. A cet effet, le Gouvernement a procédé le 18 octobre 2018 au lancement de la plateforme unique des services de l'investisseur dénommée « 225invest Côte d'Ivoire ». Il s'agit de services recouvrant les formalités relatives à la création d'entreprises, aux licences et permis d'affaires, aux questions foncières, à l'enregistrement des actes et décisions de justice, aux procédures de raccordement à l'électricité et aux ventes aux enchères. Ainsi, la Plateforme serait à terme le seul point d'interaction entre les usagers et l'administration.

Par ailleurs, un nouveau code des investissements conforme aux textes internationaux a été adopté en août 2018. Cette réglementation conserve certaines garanties et obligations du dernier code de 2012 et met notamment l'accent sur (i) l'optimisation de la dépense fiscale par la rationalisation des exonérations, (ii) le ciblage des investissements dans les secteurs

prioritaires contenus dans le PND, (iii) la promotion du développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), et (iv) l'incitation des entreprises à s'installer à l'intérieur du pays.

Les réformes mises en œuvre ces dernières années ont permis à la Côte d'Ivoire de passer à la 122^{ème} place au classement général dans le rapport « Doing Business 2019 », enregistrant ainsi un gain de 55 places en six ans.

De même, selon le rapport de bonne gouvernance en Afrique établi par la Fondation Mo Ibrahim pour l'année 2018, la Côte d'Ivoire signe la plus forte amélioration en matière de gouvernance avec une progression de l'indice Mo Ibrahim de 12,7 points par rapport à son niveau de l'année précédente. Le pays est également le seul à avoir progressé dans chacune des 4 catégories et des 14 sous-catégories de l'indice. Page 2

Il a été également enregistré au guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire, une hausse des créations d'entreprises de 25,5% en 2018, avec 14 812 Entreprises créées. Les investissements privés agréés atteignent 702,9 milliards, en accroissement de 50,7%.

Au niveau social, le Gouvernement ivoirien a mis en œuvre des mesures et politiques en faveur des couches les plus défavorisées en vue de rendre la croissance davantage inclusive. Au nombre de ces mesures, la lutte contre la vie chère avec la prorogation de six mois, à partir de janvier 2018, de la mesure de plafonnement des prix et des marges de certains produits de grande consommation.

Par ailleurs, dans le but de garantir un cadre macroéconomique stable, le Gouvernement met un point d'honneur au respect des engagements pris dans le Programme Économique et Financier « PEF FEC-MEDC » 2016-2019, conclu avec le FMI. A cet effet, il a poursuivi la consolidation budgétaire par l'amélioration du recouvrement des recettes, la rationalisation des dépenses tout en

augmentant les dépenses pro-pauvres, ainsi que la mise en œuvre d'une gestion plus efficace des risques budgétaires liés aux entreprises publiques et aux Partenariats Public-Privé (PPP).

Ainsi, l'activité économique en 2018 a été tirée par l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 4,2% contre 11,2% en 2017 grâce au dynamisme de l'agriculture d'exportation (+7,0%) et de la production vivrière (+2,1%). La croissance de l'agriculture d'exportation est soutenue par la hausse des productions de cacao (+3,9%), de bananes (+2,5%), de coton graine (+17,0%), de palmier à huile (+16,3%), de caoutchouc (+2,9%) et d'anacarde (+7,0%). Les différentes hausses de production observées sont liées notamment (i) aux conditions climatiques favorables, (ii) à la reprise végétative des caféiers qui avaient souffert du stress hydrique de la forte sécheresse survenue entre décembre 2015 et avril 2016 et (iii) à la mise en œuvre de la réforme de la filière anacarde. L'agriculture vivrière, quant à elle, a tiré avantage de la poursuite du Programme d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière (PUAPV) qui vise à (i) permettre aux agriculteurs de produire en toute saison afin d'améliorer et d'assurer la sécurité alimentaire sur tout le territoire, (ii) moderniser la production vivrière et (iii) augmenter les revenus des producteurs.

Le secteur secondaire a progressé de 7,1% soutenu par les BTP (+16,5%), l'énergie (+4,0%), les produits pétroliers (+7,2%), les autres industries manufacturières (+5,8%) et les industries agro-alimentaires (+15,4%) et cela, malgré la baisse de l'extraction minière (-3,2%). L'accélération des BTP s'explique par la dynamique des investissements publics matérialisée par la poursuite des travaux démarrés en 2017. Il s'agit notamment de la réhabilitation du pont Félix Houphouët Boigny, de la construction du stade olympique d'Ebimpé, de l'échangeur Akwaba, du quatrième pont qui reliera le Plateau à Yopougon en passant par

Attécoubé et Adjamé. La bonne tenue des industries agroalimentaires est à mettre en relation avec l'amélioration des taux de transformation surtout au niveau du café, de l'huile de palme, du sucre. Aussi, la fabrication de corps gras (oléine), le travail des grains, la fabrication de farine de blé, aliments pour animaux et des produits alimentaires divers sont les principaux facteurs de la performance de l'industrie agro-alimentaire.

Le secteur tertiaire a bénéficié des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire. Il a évolué de 9,2%, grâce à l'ensemble de ses composantes que sont le transport (+9,0%), les télécommunications (+12,4%), le commerce (+8,4%) et les autres services (+8,6%).

Les droits et taxes nets de subventions ont également poursuivi leur tendance à la hausse pour s'établir à 7,5%, soutenus par les différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et la dynamique de la consommation des ménages qui impulse un bon recouvrement de la TVA.

Concernant la demande, la croissance a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

Les investissements se sont accrus de 14,4% après 11,9% en 2017 tirés principalement par les investissements privés (+23,1%), en l'occurrence le barrage de Gribo Popoli, le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturiers (développement de la zone industrielle PK24), le développement des puits miniers et pétroliers et la construction immobilière. Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 20,8% avec un taux d'investissement privé de 13,8%.

Quant à la **consommation finale** (+7,2%), elle a bénéficié de l'accroissement de la consommation des ménages (+7,8%). Cet accroissement est lié à la hausse des revenus des ménages salariés et à la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé.

Quant à la consommation publique, elle a connu une évolution de 3,4% en 2018 contre 5,3% en 2017.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services ont progressé de 5,7% en 2018, imputables aussi bien à l'accroissement des volumes (+7,5%) qu'au renchérissement des prix (+6,3%). Les exportations de biens et services ont été légèrement en hausse de 0,3%. Cette quasi-stagnation résulte à la fois de la contraction des ventes de produits primaires (-5,8%) et de produits transformés (-6,4%). Les produits primaires ont subi une baisse des prix de 7,3%, malgré une légère hausse des volumes de 1,6%. Ce retrait des produits primaires en valeur provient principalement des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation, notamment le cacao fèves (-12,4%), la noix de cajou (-3,4%) et le caoutchouc (-14,4%). Quant aux produits transformés, ils ont pâti à la fois d'un fléchissement des prix (-4,0%) et des volumes (-2,5%). Leur repli en valeur est imputable à la fois aux produits de la première transformation (-7,6%) qui ont subi une baisse des prix de 8,8% et aux produits manufacturés dont les quantités vendues se sont contractées de 7,4%.

La situation des finances publiques est caractérisée en 2018 par une bonne tenue des recettes totales et dons par rapport à 2017 et une exécution des dépenses totales et prêts nets orientée principalement vers l'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des bases de la croissance économique.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 4 764,1 milliards en 2018, en hausse de 5,3% par rapport à 2017, comportant 4 517,9 milliards de recettes intérieures et 246,2 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 3 651,1 milliards, en hausse de 193 milliards (+5,6%) par rapport à 2017. Cette performance est attribuable essentiellement aux impôts sur revenus et salaires et à la TVA.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 1943,2 milliards (+163,7 milliards) ;
- ✓ DGD : 1 696,6 milliards (+26,7 milliards) ;
- ✓ Trésor : 11,3 milliards (+2,6 milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 635,6 milliards en 2018 contre 596,5 milliards en 2017, soit une hausse de 39,1 milliards, essentiellement due aux recettes de services (+18,9 milliards).

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 246,2 milliards contre 266,1 milliards en 2017, soit une baisse de 19,9 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 708,3 milliards au terme de l'année 2018 contre 5 521,8 milliards en 2017, soit une hausse de 186,5 milliards (+3,4%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel qui se sont établies à 1 621,9 milliards contre 1 512,3 milliards en 2017, soit une augmentation de 109,6 milliards (+7,2%). Cette évolution tient compte des avancements indiciaries, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé et de l'amélioration de la gestion des effectifs ;
- les subventions et transferts qui sont chiffrés à 403,7 milliards, soit une baisse de 26,5 milliards de moins que leur niveau de 2017 du fait notamment de la baisse des subventions écoles privées (-12,4 milliards) ainsi que des bourses et kits scolaires (-6,2 milliards) ;
- les dépenses de fonctionnement qui se sont établies à 1 095,8 milliards, soit une baisse de 9,2 milliards par rapport à 2017 ;
- les dépenses d'investissement qui ont été exécutées à hauteur de 1 547,3 milliards contre 1 526,8 milliards en 2017. La

composante interne s'affiche à 871,2 milliards en baisse de 2,5 milliards par rapport à son niveau de 2017. Elles concernent notamment les transferts opérés au profit du Fonds d'investissement en Milieu Rural (FIMR) financé à travers le Conseil Café-Cacao (8,7 milliards), la Couverture Maladie Universelle (8,5 milliards).

- Par ailleurs, au titre des projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D), il se dégage un niveau d'exécution de 69,4 milliards contre 49,7 milliards en 2017. Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de 656,1 milliards contre 599,6 milliards en 2017. Ils se répartissent comme suit :
 - 569,0 milliards au titre des prêts projets ;
 - 87,1 milliards de dons projets contre 114,6 milliards un an plus tôt ;
- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, ont été exécutées à hauteur de 32,6 milliards contre 44,9 milliards en 2017, soit une baisse de 27,3%.

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2018 s'est établi à 944,2 milliards (soit -4,0% du PIB) comparé à un déficit de 998,3 milliards (représentant -4,5% du PIB) un an plutôt. La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers sous régional et international, ainsi que par les concours extérieurs.

Concernant les opérations de financement, le recours aux marchés sous régional et international a contribué à mobiliser 1 452,3 milliards contre 1 994,8 milliards en 2017. Les différents titres émis sur ces marchés comprennent 278,3 milliards d'emprunts obligataires, 58,8 milliards de bons du Trésor et 1 115,1 milliards au titre des Eurobonds.

La balance des paiements a enregistré un solde global excédentaire de 269,3 milliards de francs CFA en 2018 après le solde déficitaire de 3,6 milliards de francs CFA obtenu en 2017.

Le compte des transactions courantes a enregistré un déficit, correspondant à 4,7% du PIB, après celui de 2,8% en 2017. Ce résultat provient des soldes déficitaires des services et de ceux des revenus, dans un contexte de dégradation de la balance des biens.

En effet, la balance commerciale des biens a fléchi de 35,0%, en lien avec les effets conjugués de la baisse des exportations et de la hausse des importations. Les exportations se sont repliées de 5,0%, en raison de la baisse, en valeur, des ventes de cacao fèves (-225,2 milliards ou -12,4%), de cacao transformé (-117,1 milliards ou -13,8%), de l'or non monétaire (-45,6 milliards ou 9,4%), de la noix de cajou (-20,8 milliards ou -3,4%), et du caoutchouc (-70,4 milliards ou -14,4%). Ces évolutions sont liées à une baisse des prix au niveau du cacao, de la noix de cajou et du caoutchouc et à une diminution des quantités exportées de l'or non monétaire. S'agissant des importations, elles s'inscriraient en hausse de 6,9% en valeur FOB, du fait des augmentations de la facture énergétique (+42,4%), des achats de biens intermédiaires (+10,8%) et des acquisitions de produits alimentaires (+8,8%).

S'agissant des services, le déficit structurel s'est amoindri de 16,9%, en relation, principalement, avec la diminution des importations de services techniques dans les secteurs de l'extraction de l'or et du pétrole brut. En effet, l'activité de ces deux domaines a ralenti suite aux revendications sociales dans le secteur de l'or et à la maintenance sur les champs pétroliers.

Le déficit des revenus est ressorti plus élevé à 5,0%. Il résulte de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements, de l'augmentation des dépenses au titre des contributions de l'Administration publique au fonctionnement des organisations

internationales et de la hausse des paiements des transferts personnels vers l'étranger.

L'excédent du compte de capital a baissé, sous l'effet de la diminution des dons projets reçus par l'Administration publique.

Au niveau du compte financier, il est ressorti un accroissement net des passifs, traduisant l'entrée nette de capitaux dans l'économie ivoirienne. Cette évolution a résulté principalement des flux d'investissements directs étrangers entrants, des investissements de portefeuille entrants, dont l'émission d'euro-obligations par l'Administration publique, et des tirages publics sur les ressources financières extérieures.

Cette évolution du compte financier a permis de combler le besoin de financement à hauteur de 1 032,9 milliards de l'économie. Il se dégage un solde global de la balance des paiements de 269,3 milliards.

La **situation monétaire en 2018** est caractérisée par une progression de la masse monétaire (+13,4% ; +1 148,9 milliards) portée par les actifs extérieurs nets (+15,3% ; +269,3 milliards) et les créances intérieures nettes (+12,6% ; +1 045,8 milliards).

Les **actifs extérieurs nets** profitent de l'amélioration du taux de rapatriement des recettes d'exportation.

Les **créances intérieures nettes** s'accroissent sous l'effet de la hausse des créances nettes sur l'administration centrale (+17,0% ; +337,1 milliards) et des créances sur l'économie (+11,2% ; +708,7 milliards).

Les **réformes structurelles** ont été poursuivies au cours de l'année 2018, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont porté sur (i) l'ajustement des prix des principaux produits d'exportation, (ii) l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, (iii) la modernisation de la

gestion des finances publiques, (iv) le renforcement de la gestion des risques budgétaires et (v) l'amélioration du climat des affaires.

Au niveau de l'ajustement des prix des principaux produits d'exportation :

- les prix du café et du cacao garantis aux producteurs continuent d'être ajustés suivant l'évolution des cours internationaux, conformément au mécanisme de garantie des prix. Ainsi, le prix bord-champ du cacao a été maintenu à 700 FCFA sur toute la campagne principale 2017/2018 et fixé à 750 FCFA pour la campagne de 2018/19 le 1er octobre 2018. Celui du café est passé de 670 FCFA en 2016 à 750 FCFA sur la période 2017-2018 ;
- le prix bord-champ de la noix de cajou a été fixé à 500 FCFA/Kg en 2018 contre 440 FCFA/Kg en 2017.

Au niveau de la politique fiscale :

- la Loi de Finances 2018 a consacré un réaménagement à la hausse des droits d'accises sur les tabacs et les boissons alcoolisées de respectivement 1% et 2% ;
- un nouveau Code des investissements a été adopté en Conseil des Ministres en août 2018, et est entré en vigueur le 1er janvier 2019 ;
- la taxe de 10% instituée sur les exportations de noix de cajou a été temporairement révisée à 7% pour tenir compte de la conjoncture défavorable liée à la baisse de la demande extérieure en 2018 ; et
- la lutte contre l'évasion fiscale et le transfert indirect des bénéfices vers l'étranger a continué d'être renforcée. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire a engagé la modernisation de son dispositif de contrôle des prix de transferts à travers l'adoption des dispositions de l'article 15 de l'annexe fiscale à la loi n° 2016-1116 du 08 décembre 2016 portant Budget de l'Etat pour l'année 2017 et de l'article 14 de l'annexe

fiscale à la loi n° 2017-870 du 27 décembre 2017 portant Budget de l'Etat pour l'année 2018.

Concernant l'Administration fiscale :

- la déclaration et le paiement des impôts en ligne ont été généralisés en 2018 à toutes les moyennes et grandes entreprises. Le taux d'adhésion global pour ces entreprises est passé de 36% en janvier 2018 à 78,1% à fin décembre 2018. En ce qui concerne les recouvrements, les impôts et taxes payés en ligne représentent 50% des recettes fiscales intérieures à fin décembre 2018 ;
- les paiements des impôts et taxes par téléphone mobile pour les contribuables des impôts fonciers et ceux relevant de l'impôt synthétique sont effectifs depuis février 2018. A fin 2018, un montant global de 109,6 milliards de FCFA a été mobilisé au titre des impôts fonciers et de l'impôt synthétique, dont 81,6 milliards de FCFA par téléphonie mobile, soit un taux de 74,4% ;
- la pleine opérationnalisation de la Direction des Enquêtes, du Renseignement et de l'Analyse Risque (DERAR) a permis d'intégrer la dimension analyse du risque dans le dispositif de contrôle fiscal, en vue de le rendre plus efficace ;
- la certification et le visa des états financiers ont été rendus obligatoires. A fin 2018, pour les états financiers de l'année 2017, plus de 6 700 états financiers ont été certifiés ou visés, soit un taux de réalisation de 80% ;
- le programme de recensement des propriétaires fonciers et des contribuables d'impôts divers de plusieurs localités a été lancé, en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale (impôts fonciers et impôts professionnels) ;
- les actions de recouvrement de la fiscalité foncière ont été renforcées avec la création du Comité d'Optimisation du Rendement de l'Impôt Foncier (CORIF) en septembre 2018 ;

- le Livre foncier électronique a été mis en place afin de permettre la consultation en ligne des titres fonciers par tous les notaires. Ainsi, le nombre de titres fonciers mis en ligne est passé de 172 913 en décembre 2017 à plus de 211 000 à fin décembre 2018 ;
- la concertation entre l'Etat et le secteur privé a été renforcée, dans le cadre de l'élaboration de l'annexe fiscale 2019, à travers la mise en place en février 2018, du Comité de réformes fiscales, par arrêté n°088/PM/CAB du Premier Ministre, ainsi que la réactivation du cercle d'échanges et de réflexions (CER) ; et
- des communications trimestrielles sur la situation des exonérations fiscales en Conseil des Ministres sont produites depuis mars 2018 afin d'améliorer le suivi et de s'assurer d'un encadrement en ligne avec la législation et les politiques en vigueur.

Concernant l'Administration douanière :

- l'analyse de risque a été renforcée par (i) un contrôle anticipé des envois à travers le dispositif « sentinelle » et l'élaboration du fichier des opérateurs et marchandises à risque, et (ii) la prise en compte du profil de l'opérateur ;
- les bureaux de passage et l'obligation de visa par la douane du pays de destination ont été supprimés pour l'amélioration du transit ;
- un second scanner à la frontière nord a été installé au bureau d'Ouangolodougou en mai 2018 ;
- six postes douaniers aux frontières terrestres ont été réhabilités au second semestre 2018 dans le cadre du renforcement des opérations de contrôle ;
- six nouveaux scanners plus performants ont été installés à l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan en mars 2019 afin d'accroître les capacités de contrôle des

- bagages aux frontières aériennes et permettre à l'administration douanière d'améliorer ses recettes ;
- le module d'analyse automatisée du risque à travers le «scoring» a été actualisé. De nouveaux coefficients et intervalles de scores seuil pour l'orientation des déclarations ont été établis en fin d'année 2018 ;
- l'utilisation du module d'analyse automatisée du risque a été étendue à la plupart des bureaux de la zone d'Abidjan depuis le mois de mai 2018, ainsi qu'à deux bureaux en Direction régionale (San-Pedro et Yamoussoukro) ; et
- les fonctionnalités du SYDAM-World ont été améliorées pour assurer une plus grande célérité dans la gestion du transit.

En dépit de ces mesures de soutien de l'administration douanière, les recettes de porte ont été en dessous des projections pour 2018 en raison notamment des difficultés d'application du Programme de vérification de la conformité des marchandises (VOC).

Au niveau de la gestion des risques budgétaires :

- Un mécanisme d'anticipation et de gestion des risques liés aux entreprises publiques a été mis en place à travers :
 - o la production pour le mois de décembre 2018 du tableau récapitulatif de suivi de l'exécution du service de la dette des entreprises publiques. Ce tableau contient les données actualisées pour les vingt (20) structures concernées par le dispositif de suivi des dettes vis-à-vis des institutions financières nationales et internationales ;
 - o la poursuite de la publication de rapports stratégiques, notamment celui sur la situation financière d'Air Côte d'Ivoire pour l'année 2018 ; et
 - o l'application de l'arrêté sur les conditions d'endettement et du recours à la garantie de l'Etat par les entreprises publiques

- la base de données des informations sur les projets PPP est régulièrement mise à jour ;
- un document sur les risques budgétaires intitulé « Déclaration sur les risques budgétaires 2019-2020 » qui identifie, analyse et évalue les principaux risques susceptibles d'affecter les ressources et les dépenses du budget de l'Etat, a été produit ;
- un Comité de Réflexion et d'Anticipation (CORA) des risques budgétaires opérationnel a été mis en place au sein de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE), assurant aux fins d'une meilleure coordination et d'un suivi efficace des risques budgétaires liés aux entreprises publiques, par exemple, à travers (des rapports, séminaires, Communications internes, etc.);
- une évaluation du système de gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA 2016 a été réalisée d'octobre 2017 à juillet 2018 avec la tenue en janvier 2019 du séminaire de restitution ; et
- après la signature d'une première vague de contrats de performance entre l'Etat et sept entreprises publiques, un contrat a été signé avec une autre entreprise, et la signature de contrats de performance avec six autres est en cours. Par ailleurs, l'installation des Comités de suivi se poursuit après avoir constitué et installé cinq (05) d'entre eux.

Au niveau des Finances publiques :

- le module de gestion des avances de trésorerie permettant une gestion plus efficace des réservations de crédits budgétaires pour la régularisation des avances consenties qui a été achevé, est en cours d'expérimentation;
- le déploiement du SIGFIP s'est poursuivi avec la connexion de 16 représentations nationales à l'étranger en 2018, portant le nombre total des représentations nationales à l'étranger connectées au SIGFIP à 35 ;
- le module "Elaboration des actes budgétaires" du nouveau système intégré de gestion budgétaire (SIB) est disponible et le module "Exécution" est en cours de finalisation ;
- le Système Intégré d'Analyse de Programmation et de Suivi Evaluation des projets (SINAPSE) a été finalisé, et est en cours d'implémentation auprès des ministères ;
- les cellules de passation des marchés publics sont fonctionnelles et couvrent tous les ministères depuis octobre 2018 ;
- l'exploitation du système dématérialisé de passation de marchés publics est effective dans dix ministères, avec le module « e-marchés publics » depuis juillet 2018 ;
- douze (12) sociétés d'Etat et vingt-six (26) établissements publics nationaux ont été connectés au Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) via internet ;
- les volets recettes et dépenses du Compte Unique du Trésor (CUT) sont opérationnels au niveau de la Direction Générale des Impôts, de la Direction Générale des Douanes, et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. Après la phase pilote du CUT jugée satisfaisante qui s'est déroulée du 28/02/2017 au 24/01/2018, le déploiement est en cours avec l'achèvement de la première phase en décembre 2018 qui a porté sur 278 postes pour le volet recettes et 65 postes comptables pour le volet dépenses contre respectivement 26 et 21 postes connectés à fin septembre 2018. A fin décembre 2018, 1 121 comptes ont été fermés auprès des banques publiques et commerciales contre 903 en septembre 2018 ; et
- le TOFE consolidé annuel (Administration centrale budgétaire, EPN et Caisses de sécurité Sociale) est disponible pour 2016 et 2017, de même que le tableau de passage issu de la codification de leurs plans comptables. Aussi, les projets de tableaux des actifs financiers et passifs, de la dette et de la situation des flux de trésorerie ont été

élaborés pour l'année 2017. En ce qui concerne les collectivités, les travaux de codification de leur plan comptable a été achevé.

Au niveau de l'équilibre du secteur énergie :

- Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord «Etat – Secteur Energie» :
 - o les frais d'escompte dus par CI-ENERGIES à PETROCI de 2,5 milliards de F CFA ont été payés en décembre 2018 ;
 - o le règlement des factures d'électricité du secteur public s'est fortement amélioré, avec le paiement intégral des arriérés des années 2016 et 2017, et le paiement régulier des factures de l'année 2018 de l'Administration Centrale. En outre, des protocoles ont été signés avec les sociétés d'Etat pour l'apurement de leurs arriérés ; et
 - o le cumul des factures validées, d'un montant de 8 576 millions de F CFA à fin décembre 2017, au titre de l'éclairage public et des feux tricolores de la ville d'Abidjan a été payé à travers une opération de titrisation réalisée le 10 octobre 2018.
- un financement, en deux tranches, a été conclu avec le soutien de la Banque Mondiale, pour un projet de garantie sur 60% de prêt jusqu'à 400 millions d'euros La première tranche d'un montant de 95 milliards de F CFA a été levée auprès des banques locales, sans l'utilisation de la garantie. La seconde, d'un montant de 300 millions d'euros, sera contractée auprès des banques internationales et bénéficie de la garantie de la Banque Mondiale. Ce financement servira en priorité à apurer les concours vis-à-vis des banques, et au règlement partiel des arriérés des IPP et gaziers.

Au niveau du développement du secteur financier :

- l'Agence de Promotion de l'Inclusion financière (APIF) mise en place le 30 mai 2018 est opérationnelle. Elle est chargée de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'inclusion financière pour la période 2019-2024 ;
- la Caisse des Dépôts et Consignation est en cours d'opérationnalisation, avec la mise en place des organes de gouvernance notamment la nomination des membres du Conseil de surveillance, du Directeur Général et du Secrétaire Général ;
- le Bureau d'Information sur le Crédit a été renforcé par le développement des services de «crédit scoring» utilisés par les institutions financières, et la finalisation de la procédure d'intégration des grands facturiers dans la base du BIC. A fin 2018, la base de données du BIC enregistre 2,8 millions de personnes contre 1,2 millions de personnes à fin 2017 ainsi que 9 105 entreprises à fin 2018 contre 6 920 entreprises à fin 2017 ; et
- l'agrément d'exercice d'activité a été retiré, en octobre 2018, à une banque en raison du non-respect du critère de capital minimum de 10 milliards et de la dégradation continue de sa situation financière.

Au niveau du climat des affaires :

- le portail unique des services à l'investissement en Côte d'Ivoire (<https://225invest.ci>) est fonctionnel depuis le 8 décembre 2018 et les informations sur la propriété foncière y sont disponibles ;
- l'opérationnalisation du guichet virtuel de raccordement à l'électricité est effective depuis le 18 octobre 2018. Les procédures de demande de raccordement à l'électricité se font désormais, en ligne, avec la possibilité de disposer d'un Bordereau de Prix Unitaire (BPU) de branchement, d'un

calculateur de devis et d'un accès des usagers aux services du Secteur de l'Électricité ;

- l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers est en cours d'opérationnalisation ;
- la Cour d'Appel du Tribunal de Commerce est opérationnelle depuis le 27 avril 2018 ;
- le vote par l'Assemblée Nationale le 28 mai 2018 et la promulgation par le Président de la République le 13 juin 2018 de la loi (n°2018-573 du 13 juin 2018) portant régime juridique du gel des avoirs illicites ; et
- l'amélioration du taux de déclaration de patrimoine des différentes personnalités et agents publics assujettis à cette obligation (77,7% à fin décembre 2018 contre 62,86% en 2017).

I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, selon les dernières estimations du FMI², l'activité économique a enregistré un accroissement de 3,6% en 2018, en deçà de la prévision initiale de +3,9% et de la réalisation de +3,8% en 2017. Cette moindre performance s'explique par le durcissement des conditions financières, les tensions géopolitiques, le ralentissement de la croissance chinoise, l'augmentation des factures d'importation de pétrole brut et les effets négatifs des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires. Elle est perceptible au niveau des économies émergentes et en développement dont la croissance de la Production Intérieure Brute (PIB) s'est affichée à +4,6% pour une prévision initiale de +4,9%. Par contre, la performance économique des pays avancés s'est située à +2,3%, conformément à la prévision de janvier 2018.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les États-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, la croissance du PIB s'est affichée à 2,9% en 2018 contre +2,2% en 2017. L'économie américaine profite d'une politique budgétaire expansionniste et des conditions financières favorables malgré le durcissement de la politique monétaire. Elle a également tiré profit d'une demande intérieure vigoureuse.

I.1.2- La Zone Euro

Dans **la zone euro**, la croissance du PIB est ressortie à 1,8% en 2018, en régression par rapport à son rythme de 2017 (+2,4%). Le ralentissement de l'économie de la zone s'explique notamment par les tensions commerciales déclenchées par les États-Unis, les incertitudes politiques, les négociations sur le Brexit et la hausse des cours du pétrole.

En Allemagne, la croissance de l'activité économique a été moins forte cette année (+1,5% contre +2,5% en 2017), en raison d'un environnement économique international moins favorable, marqué par une croissance mondiale moins vigoureuse et des tensions commerciales. En revanche, la demande intérieure est restée soutenue du côté des investissements des entreprises et de la consommation des ménages.

En France, l'activité économique a nettement ralenti en 2018, du fait de la faiblesse de la consommation et des troubles sociaux observés sur le dernier trimestre. Selon l'Insee, la hausse du PIB est ressortie à 1,5% en 2018, contre +2,3% atteint l'année précédente.

I.1.3- Le Japon

Au Japon, la progression du PIB s'est située à +0,9% en 2018 contre +1,9% en 2017. L'économie japonaise pâtit du recul tendanciel de la population active lié au vieillissement démographique, de la baisse des exportations en lien avec la chute des demandes extérieures ainsi que des effets des catastrophes naturelles survenus au cours de l'année 2018.

² Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, janvier 2019 et janvier 2018

I.1.4- Le Royaume Uni

Au **Royaume-Uni**, la croissance du PIB a ralenti à +1,4% en 2018 contre +1,8% en 2017. L'économie britannique est pénalisée par les incertitudes liées au Brexit. La consommation des ménages a poursuivi son ralentissement consécutif à la dépréciation de la devise britannique.

I.1.5- Les pays émergents et en développement

Dans les **économies émergentes et en développement**, le taux de croissance du PIB s'est situé à 4,6% en 2018, en retrait de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2018 du fait d'une progression moins forte que prévu dans la plupart des pays.

En Chine, le rythme de progression du PIB en 2018 a été moindre qu'en 2017 (+6,6% contre +6,9%). L'économie du géant asiatique a été affectée par la faiblesse de la demande intérieure et par les tensions commerciales avec les Etats-Unis.

En Inde, la croissance est restée dynamique en 2018. Elle a atteint 7,3% après +6,7% en 2017. Cette bonne orientation de l'activité est attribuable au renforcement des investissements et à la robustesse de la consommation privée.

Le Brésil a enregistré une croissance du PIB de 1,3% en 2018 contre +1,1% en 2017. Cette évolution a été stimulée par l'ajustement budgétaire et les conditions économiques favorables, dans un contexte d'apaisement social et politique.

L'économie **russe** se renforce après la récession des années 2015 et 2016. La croissance du PIB en 2018 a atteint +1,7% après +1,5% en 2017. La bonne orientation de l'activité est essentiellement liée à la remontée des prix du pétrole qui a favorisé l'amélioration des revenus financiers de la population.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB a atteint +2,9% en 2018 comme en 2017. Ce taux, inférieur à la prévision réalisée en

janvier 2018 (+3,3%), a été érodé par l'incertitude engendrée par les tensions commerciales entre les grandes puissances mondiales notamment les USA et la Chine. Les économies africaines, dépendantes des échanges internationaux, ont été en partie affectées par le différentiel commercial entre les deux géants.

Dans la zone **UEMOA**, l'activité économique de l'Union enregistrerait un taux de croissance de 6,6% comme en 2017, dans un contexte de stabilité des prix.

Tableau 5: Croissance en volume du PIB

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 (R) | 2019 (P) |
|------------------------------|------|------|------|------|------|-------------|-------------|
| Monde | 3,4 | 3,4 | 3,5 | 3,3 | 3,7 | 3,6 | 3,2 |
| Économies avancées | 1,4 | 1,9 | 2,3 | 1,7 | 2,3 | 2,2 | 1,9 |
| États-Unis | 2,2 | 2,4 | 2,9 | 1,6 | 2,2 | 2,9 | 2,6 |
| Zone Euro | -0,4 | 0,9 | 2,1 | 1,8 | 2,4 | 1,9 | 1,3 |
| Allemagne | 0,2 | 1,6 | 1,5 | 1,9 | 2,5 | 1,4 | 0,7 |
| France | 0,7 | 0,6 | 1,0 | 1,1 | 2,3 | 1,7 | 1,3 |
| Japon | 1,6 | 0,0 | 1,4 | 1,0 | 1,7 | 0,8 | 0,9 |
| Chine | 7,7 | 7,3 | 6,9 | 6,7 | 6,9 | 6,6 | 6,2 |
| Inde | 6,9 | 7,2 | 8,2 | 7,1 | 6,7 | 6,8 | 7,0 |
| Royaume-Uni | 1,7 | 3,1 | 2,3 | 1,8 | 1,7 | 1,4 | 1,3 |
| Brésil | 2,7 | 0,1 | -3,5 | -3,5 | 1,0 | 1,1 | 0,8 |
| Afrique Subsaharienne | 5,2 | 5,1 | 3,3 | 1,4 | 2,7 | 3,1 | 3,4 |
| Côte d'Ivoire | 9,3 | 8,8 | 8,8 | 8,0 | 7,7 | 7,4 | 7,3 |

Sources: FMI; DGE/DPPSE

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Dans un contexte de hausse des cours du pétrole brut et des matières premières, le taux d'inflation a augmenté et s'est situé à 2,5% en

2018. Cette situation est imputable à une croissance de l'économie mondiale et au resserrement de la politique monétaire.

Tableau 6 : Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %)

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 (p) |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|----------|
| Chine | 2,6 | 2,6 | 1,5 | 1,7 | 2,0 | 1,6 | 2,1 | 2,3 |
| Brésil | 5,4 | 6,2 | 6,4 | 9,0 | 8,7 | 3,4 | 3,7 | 3,6 |
| États-Unis | 2,1 | 1,5 | 1,2 | 0,1 | 1,3 | 2,1 | 2,4 | 2,0 |
| Japon | 0,0 | 0,4 | 2,4 | 0,8 | -0,1 | 0,5 | 1,0 | 1,1 |
| Zone Euro | 2,5 | 1,3 | -0,2 | 1,2 | 0,2 | 1,5 | 1,8 | 1,3 |
| Afrique Subsaharienne | 9,0 | 6,3 | 6,1 | 7,0 | 11,4 | 11,0 | 8,5 | 8,1 |
| Côte d'Ivoire | 1,3 | 2,6 | 0,4 | 1,2 | 0,7 | 0,7 | 0,4 | 0,8 |

Sources : WEO avril 2019 (FMI) ; DGE/DPPSE

I.2.2- Les taux de change

Sur le **marché des changes**, en moyenne sur le premier semestre de 2019 et comparativement à la même période de l'année précédente, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-6,7%), à la livre sterling (-0,7%), au yuan renminbi (-0,5%), au yen (-5,6%) et au dollar canadien (-2,6%). En effet, la monnaie européenne aurait notamment été affectée par des anticipations de ralentissement de l'activité économique de la zone euro, suite à la publication de données économiques peu favorables.

I.3- Les cours des matières premières

Sur le **marché des produits de base**, en moyenne sur le premier semestre 2019, les cours des principaux produits de la Côte d'Ivoire ont reculé par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2018. Cette évolution est en relation avec le ralentissement de l'économie mondiale. Ainsi, les cours du cacao (-3,5%), du café (-13,1%), du coton (-11,3%), de l'huile de palme (-19,4%), du sucre

(-1,6%), de l'or (-0,8%) et du pétrole brut (-6,6%) se sont contractés. Le cours du cacao a pâti de l'abondance de l'offre de la récolte intermédiaire en Côte d'Ivoire.

En évolution mensuelle, le cours du cacao s'est accru de 4,0% en juin 2019, passant de 2 315,1 dollars US la tonne en mai 2019 à 2 407,7 dollars US la tonne. Les prix du cacao ont profité de l'annonce conjointe par la Côte d'Ivoire et le Ghana de suspendre jusqu'à nouvel ordre leurs ventes sur la campagne 2020/21 et d'exiger un prix minimum de \$ 2 600 la tonne pour les prochaines ventes. Cette suspension a été levée au mois de juillet 2019 et les ventes ont repris.

Tableau 7: Cours des matières premières à fin juin 2019

| | en Francs CFA/unité de mesure | | | en Dollar américain/unité de mesure | | |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------|------------|-------------------------------------|-------------|------------|
| | 6 mois 2018 | 6 mois 2019 | Var. 19/18 | 6 mois 2018 | 6 mois 2019 | Var. 19/18 |
| PRODUITS ALIMENTAIRES | | | | | | |
| Café | 1 389 | 1 292 | -7,0% | 2,56 | 2,23 | -13,1% |
| Cacao | 1 290 | 1 333 | 3,3% | 2,38 | 2,30 | -3,5% |
| Huile de palme | 335 | 289 | -13,6% | 0,62 | 0,50 | -19,4% |
| Sucre | 151 | 160 | 5,5% | 0,28 | 0,27 | -1,6% |
| Riz | 237 | 239 | 0,6% | 0,44 | 0,41 | -6,1% |
| MATIERES INDUSTRIELLES | | | | | | |
| Coton | 1 108 | 1 051 | -5,1% | 2,04 | 1,81 | -11,3% |
| Or | 714 067 | 758 884 | 6,3% | 1 317,87 | 1 307,0 | -0,8% |
| Pétrole brut | 38 335 | 38 348 | 0,0% | 70,65 | 66,02 | -6,6% |

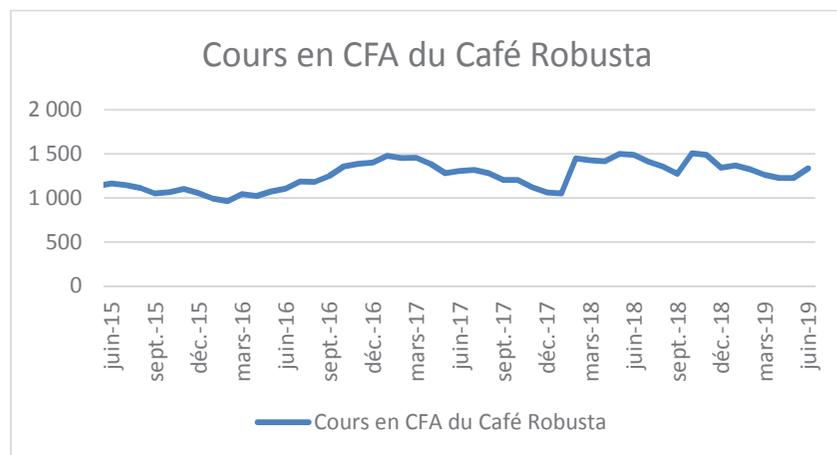
Sources : INSEE, DGE (DPPSE)

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2019, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution mitigée par rapport à la période correspondante de 2018.

Les cours du café vert robusta ont baissé de 7,0% et s'établissent en moyenne à 1 292 FCFA/Kg à fin juin 2019 contre 1 389 FCFA/Kg à la période correspondante de 2018.

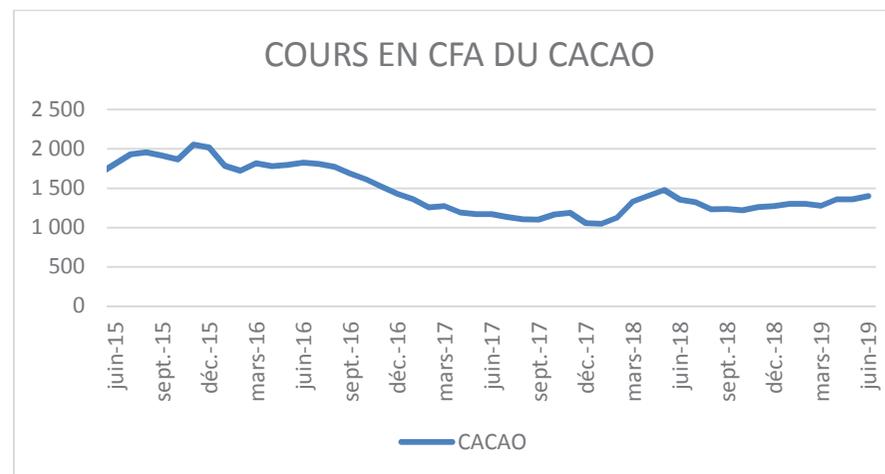
Figure 1 : Évolution des cours du café en F CFA/kg



Sources : DGE /DPPSE

Les cours du cacao en FCFA ont progressé de 3,3% et ressortent en moyenne au premier semestre 2019 à 1 333 FCFA contre 1 290 FCFA à la période correspondante en 2018.

Figure 2 : Évolution des cours du cacao en F CFA/kg

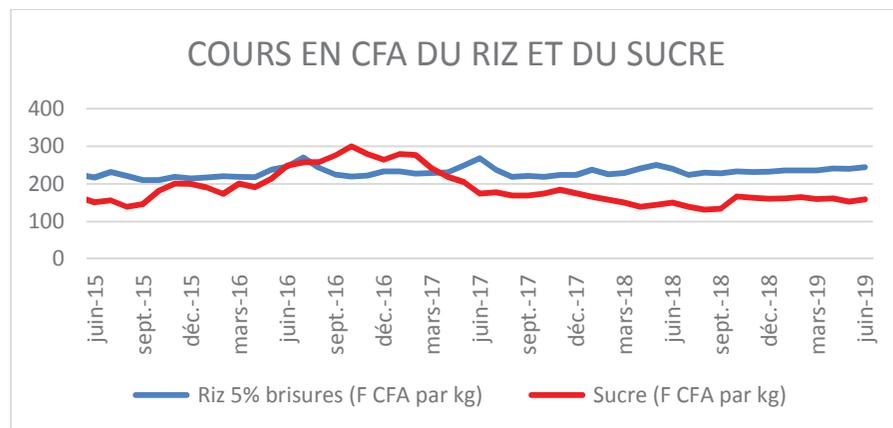


Sources : DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **sucre**, les cours moyens augmentent de 5,5% pour s'établir à 160 FCFA/Kg au premier semestre 2019. Cette situation est la résultante d'une offre abondante sur le marché mondial.

Au niveau **du riz** blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens ont affiché une légère hausse au cours du premier semestre 2019. Ils ressortent à 239 FCFA/kg contre 237 FCFA/kg à la même période de 2018.

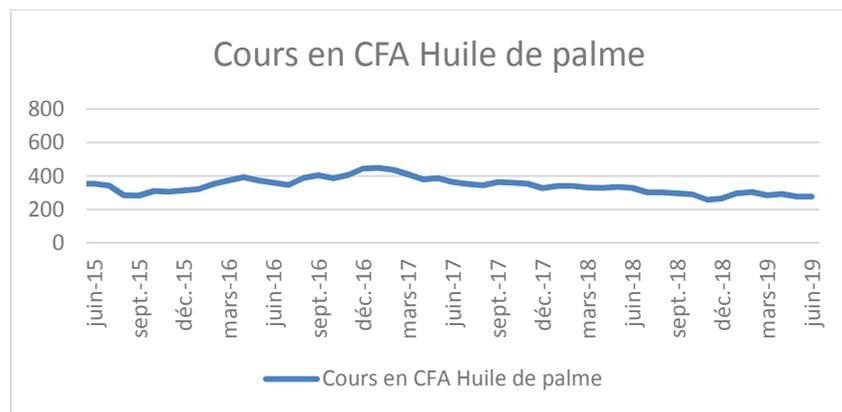
Figure 3 : Évolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : DGE/DPPSE

Sur le marché de l'huile de palme, les cours reculent de 13,6% pour s'afficher en moyenne à 289 FCFA/Kg contre 335 FCFA/Kg au premier semestre 2018.

Figure 4 : Évolution des cours de l'huile de palme en FCFA/KG



Sources : DGE /DPPSE

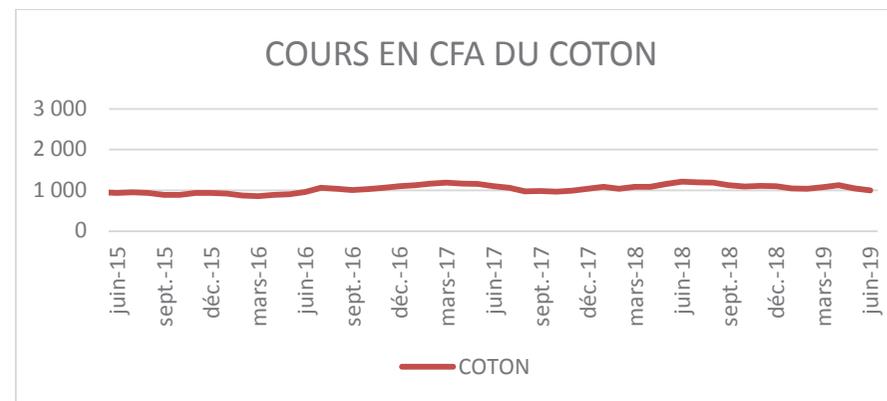
I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels ont également enregistré une évolution contrastée.

Ainsi, à fin juin 2019, les cours de l'or progressent de 6,3% pour s'établir en moyenne à 758 884 FCFA par once après 714 067 FCFA par once au semestre correspondant de 2018.

En revanche, les cours moyen du coton enregistrent une baisse de 5,1% pour ressortir à 1 051 FCFA/kg contre 1 108 FCFA/kg au premier semestre 2018.

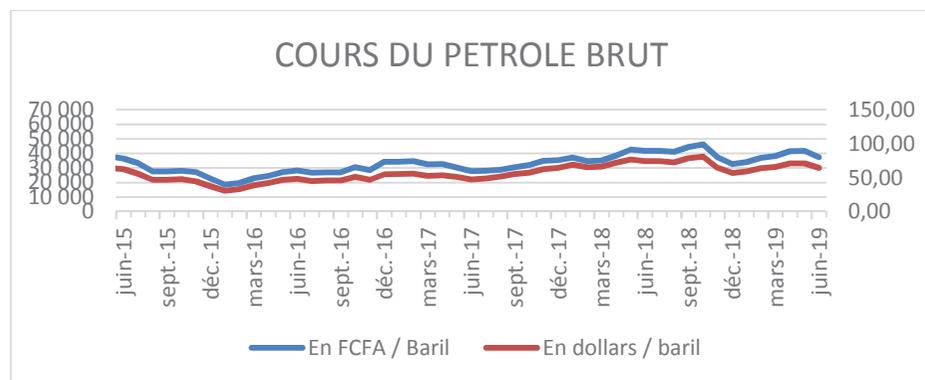
Figure 5 : Évolution des cours du coton en FCFA/KG



Sources : DGE/DPPSE

En ce qui concerne le pétrole brut, les cours sont restés stables. En effet, au premier semestre 2019, les cours se sont établis en moyenne à 38 348 FCFA le baril contre 38 335 FCFA enregistrés à la période correspondante de 2018.

Figure 6 : Évolution des cours du pétrole F CFA/baril



Sources : DGE/DPPSE

II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2019

Au **plan national** en 2019, l'activité économique a été soutenue par un climat des affaires favorable et par la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

L'environnement des affaires a tiré avantage des différentes réformes mises en œuvre ces dernières années, portant notamment sur la dématérialisation des formalités administratives. A cet effet, le Gouvernement a procédé le 18 octobre 2018 au lancement de la plateforme unique des services à l'investisseur dénommée « 225invest Côte d'Ivoire ».

Par ailleurs, un nouveau code des investissements conforme aux standards internationaux a été adopté à travers l'Ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018. Cette réglementation conserve certaines garanties et obligations du dernier code de 2012 et met notamment l'accent sur (i) l'optimisation de la dépense fiscale par la rationalisation des exonérations, (ii) la promotion du développement

des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et (iii) l'incitation des entreprises à s'installer à l'intérieur du pays.

Les réformes réalisées ces dernières années ont permis à la Côte d'Ivoire de passer à la 122^{ème} place au classement général dans le rapport Doing Business 2019, enregistrant ainsi un gain de 55 places par rapport à 2013. Selon le rapport Doing Business 2019, la Côte d'Ivoire a retrouvé sa place dans le top 10 des pays les plus réformateurs au monde.

De même, selon le rapport de bonne gouvernance en Afrique établi par la Fondation Mo Ibrahim pour l'année 2018, la Côte d'Ivoire signe la plus forte amélioration en matière de gouvernance avec une progression de l'indice Mo Ibrahim de 12,7 points par rapport à son niveau de l'année 2008. Le pays est également le seul à avoir progressé dans chacune des 4 catégories et des 14 sous-catégories de l'indice.

Le rapport 2018 de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) « Transparency International » sur la corruption dans le monde révèle également une augmentation de 3 points du score de la Côte d'Ivoire, en matière de lutte contre la corruption, par rapport au score de l'année 2015.

Il a été également enregistré au guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire, une hausse des créations d'entreprises de 25,5% en 2018 par rapport à 2017, avec 14 812 entreprises créées. Les investissements privés agréés atteignent 702,9 milliards en 2018, en accroissement de 50,7% par rapport à 2017.

Au 4^{ème} trimestre 2018, la Côte d'Ivoire a enregistré un gain de compétitivité, comparé au trimestre précédent et à la même période de 2017 avec des baisses du Taux de Change Effectif Réel (TCER) de 0,8% et de 1,3% respectivement. Cette évolution résulte, en partie, d'un différentiel d'inflation favorable.

Les analyses dans cette partie sont fondées sur les données à fin juin 2019 qui devraient permettre de conforter les hypothèses

macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie. Ainsi, au vu de l'évolution des différentes branches des secteurs primaire, secondaire et tertiaire au premier semestre, le taux de croissance à fin d'année 2018 est projeté à 7,7%.

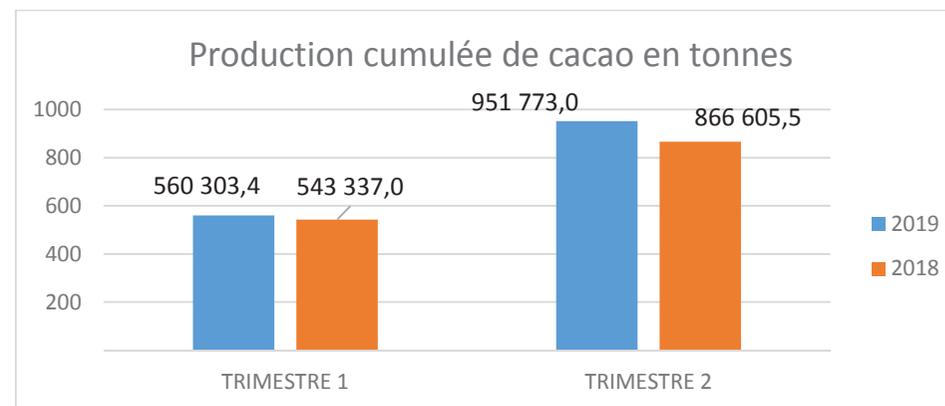
II.1- La production agricole

Les réalisations du premier semestre 2019 enregistrent une orientation favorable de l'agriculture d'exportation, à l'exception de du café et de la noix de cajou qui s'affichent en baisse. En effet, les productions de cacao, de sucre, de coton graine, d'ananas et de banane sont en hausse.

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2019 par rapport à fin juin 2018 se présentent comme suit :

La production de **cacao** s'est établie à 951 773 tonnes à fin juin 2019, en hausse de 9,9%. Cette embellie est attribuable aux conditions climatiques favorables, à l'entrée en production de nouvelles exploitations, ainsi qu'aux effets des actions mises en œuvre par le Conseil Café Cacao (CCC) en faveur de l'amélioration de la productivité et de la production. Les actions du CCC, à travers l'exécution du programme « Quantité, Qualité, Croissance (2QC) », ont concerné le rajeunissement des cacaoculteurs avec l'installation de 1000 jeunes agriculteurs, la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles, la lutte contre la maladie à virus Swollen Shoot ainsi que la distribution de semences améliorées, de produits phytosanitaires et de sacherie brousse.

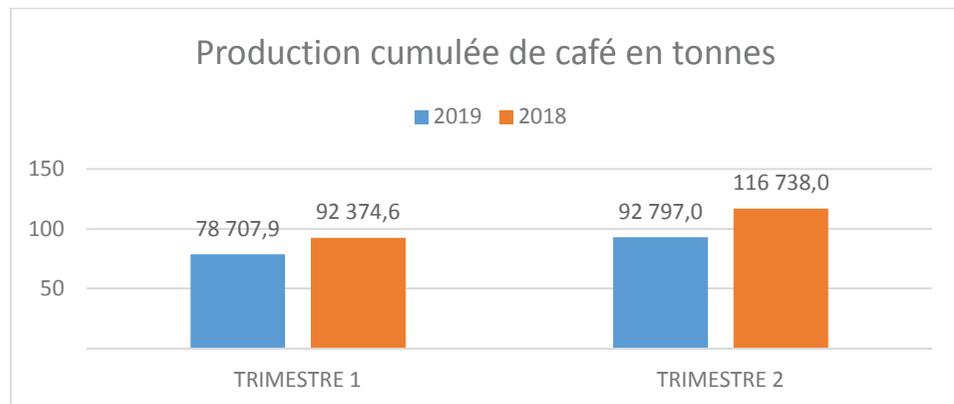
Figure 7 : Production de cacao (en tonnes)



Source : CCC

La production de **café** s'est située à 92 797 tonnes, en recul de 20,5%. Ce repli est dû à un repos végétatif après un bon niveau de production atteint en 2018. Cependant, la filière bénéficie des efforts du CCC dans le cadre du programme de relance du café dont l'objectif est de porter la production à 200 000 tonnes par an à terme. Des actions d'amélioration de la productivité sont menées à travers le repage des vieux vergers et la distribution de semences améliorées. En outre, le CCC continue de promouvoir le label « origine Côte d'Ivoire » à travers la valorisation du café « Terroir ».

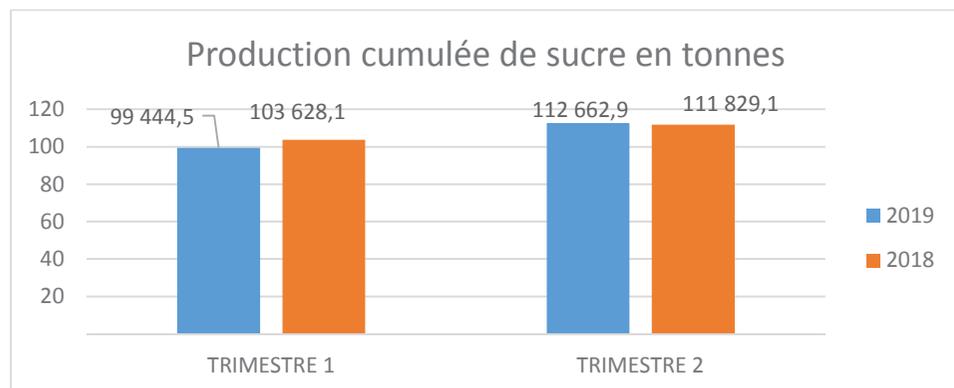
Figure 8 : Production de café (en tonnes)



Source : CCC

La production de **sucre** se redresse après un repli sur les cinq premiers mois de l'année 2019. Elle progresse de 0,7% pour atteindre 112 662,9 tonnes. La filière sucrière bénéficie de l'appui de l'UE à travers le Projet d'Appui à l'Amélioration de la Gestion Environnementale et de la Production de canne villageoise sur les complexes sucriers.

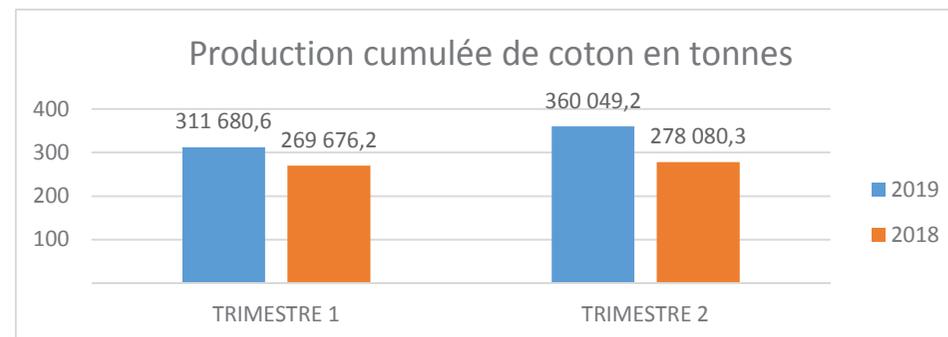
Figure 9 : Production de sucre (en tonnes)



Source : Filière Sucre ; DGE/DPPSE

La production de **coton graine** a enregistré une hausse de 29,5% pour s'établir à 360 049,2 tonnes. Ce niveau de réalisation permet à la Côte d'Ivoire d'occuper désormais le rang de 3ème producteur africain après le Mali et le Bénin. La filière bénéficie des effets du zonage industriel démarré en 2016. Ce système de gestion de la filière coton consiste en la délimitation de zones exclusives d'activités pour les sociétés cotonnières.

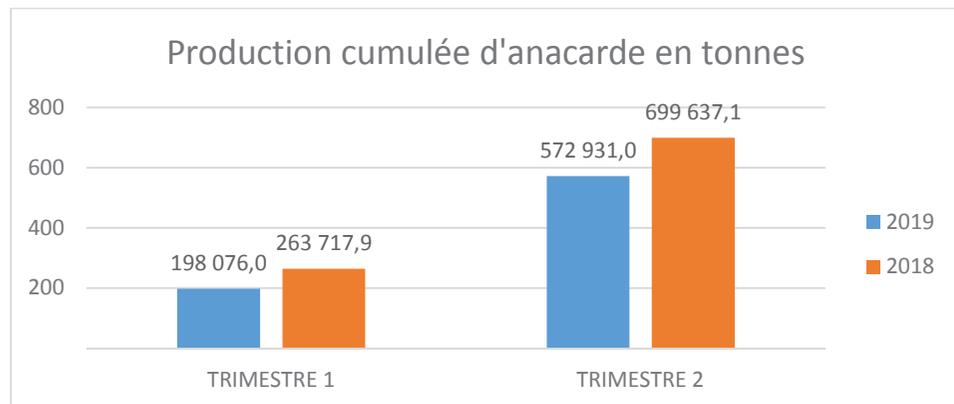
Figure 10 : Production de coton (en tonnes)



Source : CCA ; DGE/DPPSE

Le volume de **noix de cajou** commercialisé s'est établi à 572 931,0 tonnes à fin juin 2019, en baisse de 18,1% après une contraction de 30,9% à fin mai 2019. La commercialisation se redresse après un début de campagne difficile. En effet, la filière subit la baisse des prix des amandes de cajou qui s'est répercutée sur l'ensemble de la chaîne de valeurs. La filière pâtit également de la forte augmentation de la production mondiale des noix de cajou qui a atteint 3,8 millions de tonnes pour une demande de 3,7 millions de tonnes de noix brutes.

Figure 11 : Production d'anacarde (en tonnes)



Source : CCA ; DGE/DPPSE

Concernant la **banane dessert**, la production s'est accrue de 23,4% pour se hisser à 247 164,9 tonnes. Ce bond de la production est expliqué par les conditions climatiques favorables, les effets du programme « Mesures d'Appui à la Banane » (MAB) financé par l'UE, l'exécution de la stratégie gouvernementale pour le secteur de la banane et la hausse des investissements destinés au secteur.

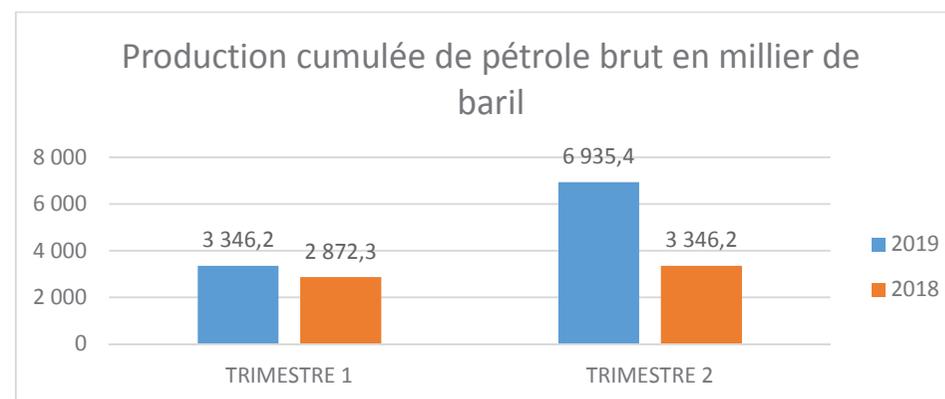
La production d'**ananas** s'est établie à 25 137,3 tonnes en progression de 11,3%. La filière semble enregistrer un regain de vitalité après plusieurs années de morosité. Elle bénéficie du développement d'une nouvelle variété aux meilleures qualités gustatives et au rendement plus élevé (le MD2) par les chercheurs de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan ainsi que des conditions climatiques favorables.

II.2- La production minière et pétrolière

La production de **pétrole brut** s'est affichée à 6 935,4 milliers de barils au terme du premier semestre 2019, en hausse de 24,2% comparativement à fin juin 2018. Cette performance est en lien

notamment avec la hausse de la production du champ CI-40 (représentant 74,5% de la production totale) de 45,4% grâce aux investissements entamés au dernier trimestre 2018 pour améliorer le rendement des différents puits. Toutefois, les productions des champs CI-11, CI-26 et CI-27 restent en baisse de 24,9%, 13,6% et 7,0%, respectivement.

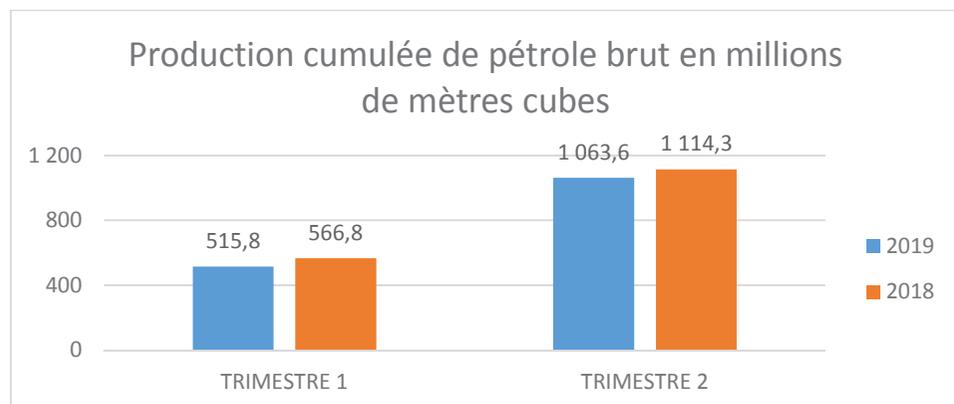
Figure 12 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

Quant à l'**extraction gazière**, elle est ressortie à 1 063 647 milliers de mètres cubes contre 1 114 300 milliers de mètres cubes au premier semestre 2018, soit un retrait de 4,5%. Ce repli s'explique par la faible demande des centrales thermiques qui sont en baisse de régime du fait de la préférence des acteurs du secteur pour l'électricité de source hydraulique moins onéreuse et disponible en quantité suffisante.

Figure 13 : Production de gaz (millions de m³)

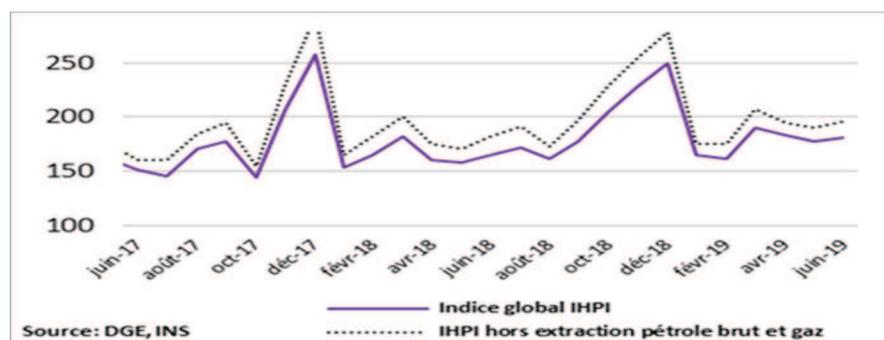


Source : PETROCI ; DGE/DPPSE

II.3- La production industrielle

A fin juin 2019, le secteur secondaire a poursuivi son raffermissement, affichant des augmentations de 7,4% de l'activité industrielle et du BTP.

Figure 14 : Indice harmonisé de la production industrielle



Sources : DGE ; INS

Au terme des six premiers mois de l'année 2019, l'activité industrielle a progressé grâce à la bonne orientation des industries manufacturières (+5,7%) et des activités de la branche « électricité,

gaz et eau » (+6,4%) ainsi que des industries extractives (+20,7%). Hors extraction, l'activité industrielle s'est accrue de 5,8%.

Le **secteur manufacturier** est ressorti en hausse de 5,7%, porté par les activités des « industries agroalimentaires et tabac » (+8,1%), des « industries du bois et meubles » (+10,4%), des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » (+2,8%), des « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » (+3,9%) et des « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » (+0,7%). Par contre, les « industries métalliques » (-26,6%), les « industries textiles et cuir » (-4,9%) ainsi que la « fabrication de machines et matériel de tous types » (-6,5%) se sont contractées.

La production des « **industries agroalimentaires et tabac** » s'est améliorée sous l'impulsion de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+7,1%) et de la « fabrication de produits à base de tabac » (+29,3%), en lien avec les actions mises en œuvre pour améliorer le taux de transformation locale des productions agricoles.

Les « **industries du bois et meubles** » ont enregistré une bonne évolution des sous-branches « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (+6,1%) et « fabrication de meubles ; activités de fabrication non classées ailleurs » (+11,0%).

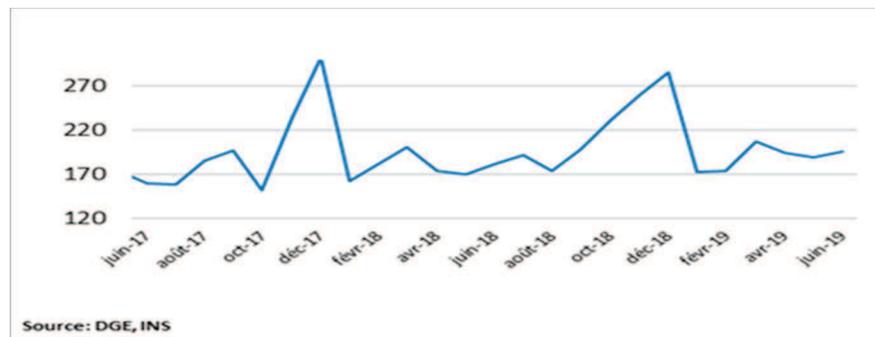
L'augmentation de l'activité des « **industries du papier, carton et édition, imprimerie** » provient des sous branches « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+2,5%) et « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+3,1%).

Les « **industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction** » ont tiré avantage de la hausse des activités du BTP.

Les « **industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques** » ont bénéficié de la bonne tenue de la sous-branche « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (+6,6%) dont

l'impact a été amoindri la contraction de l'activité des sous-branches « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (-4,6%) et « Fabrications de produits chimiques » (-1,1%).

Figure 15 : Indice de production du secteur manufacturier



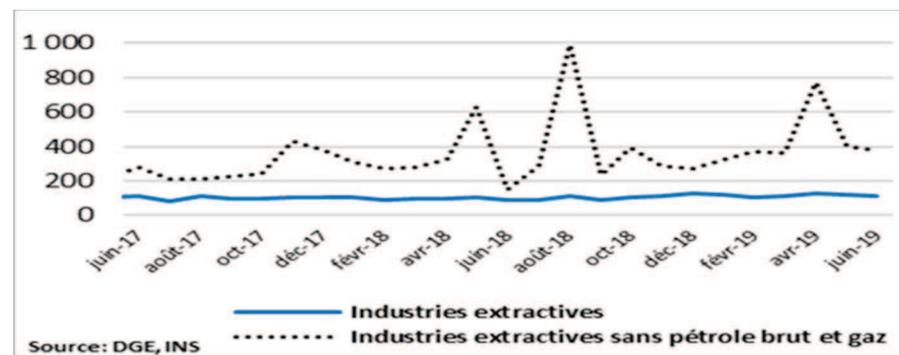
Sources : DGE ; INS

L'activité des **industries extractives** a enregistré un accroissement provenant à la fois de la sous-branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » (+19,9%) et des « autres activités extractives » (+33,9%).

La branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » a tiré avantage du rebond de la production de pétrole brut.

S'agissant des « autres activités extractives », elles ont bénéficié de la bonne santé de l'extraction minière ainsi que de la production de sable (+125,5%) et de gravier (+28,2%), en relation avec la réalisation des projets d'infrastructures publics. Elles ont également enregistré une progression de l'extraction du manganèse et de l'or.

Figure 16 : Indice de production des industries extractives



Sources : INS ; DGE

L'indicateur avancé du BTP a progressé de 7,4% par rapport à la période correspondante de 2018, en accélération comparé à la hausse de 4,2% enregistrée à fin mai 2019. Cette évolution s'explique par la mise en œuvre des investissements publics dans les infrastructures et le dynamisme des activités du bâtiment.

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

L'indice de la production de la branche « **électricité, gaz et eau** » a affiché un accroissement de 6,4% grâce à l'augmentation à la fois de la « production et distribution d'électricité » de 5,2% et du « captage, traitement et distribution d'eau » de 9,4%.

Suivant sa tendance haussière, la production nette d'**électricité** est ressortie en hausse de 5,2% au premier semestre de l'année 2019 pour s'établir à 5 359,7 Gwh. Cette évolution a été soutenue principalement par les ventes intérieures en accroissement de 9,6%, portées à la fois par la consommation de basse tension (+11,9%) et de moyenne tension (+6,9%). Les exportations connaissent une légère reprise de 0,6%.

L'embellie de la production d'électricité provient de celle de source hydraulique (+49,2%) tandis que la production de source thermique

(-6,4%) a continué de fléchir. L'hydroélectricité a bénéficié de l'accroissement de la production du barrage de Soubré (+61,3%) et des autres barrages existants (+30,6%). Quant à la production d'électricité de source thermique, elle subit la préférence pour la source hydroélectrique moins onéreuse.

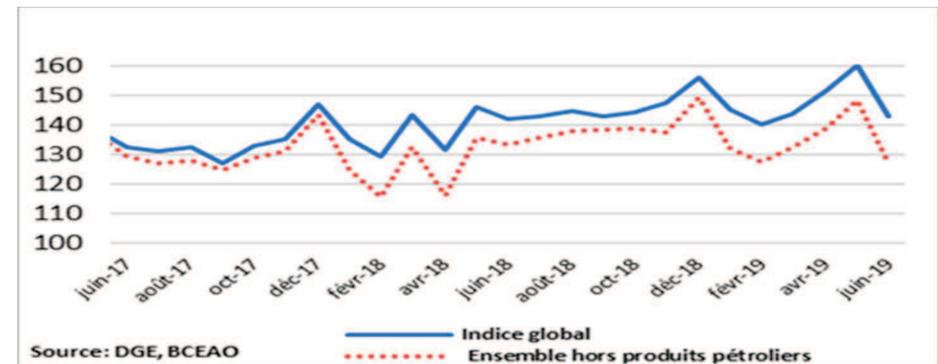
Au premier semestre 2019, la production des **produits pétroliers** s'est accrue de 17,3% pour atteindre 1 901 129,6 tonnes. Elle est soutenue à la fois par la demande intérieure (+2,9%) et les ventes à l'exportation (+28,7%). La hausse de la production de produits pétroliers a concerné notamment le gasoil (+15,3%), le super (+21,8%) et le fuel-oil (+139,0%). Par ailleurs, la progression de la consommation de produits pétroliers notamment de l'essence (+8,6%) et du gasoil (+6,9%) atteste du dynamisme du transport routier.

II.5- Les activités tertiaires

Le secteur tertiaire a connu une évolution globalement favorable au premier semestre 2019.

Au terme des six premiers mois de l'année, **l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA)** du commerce de détail a progressé de 6,8% du fait de la bonne tenue des ventes dans la quasi-totalité des branches. En effet, à l'exception des « produits d'équipement du logement », dont les ventes ont reculé de 8,9%, l'ICA s'est accru dans toutes les autres branches.

Figure 17 : Évolution de l'indice du chiffre d'affaires



Source : DGE ; BCEAO

Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », les ventes ont augmenté de 2,4%, en lien avec le regain des ventes de véhicules neufs (+1,1%) ainsi que des ventes de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (+7,8%).

L'ICA des « produits pétroliers » a augmenté de 7,5%, grâce aux volumes consommés des carburants super et gasoil (+7,6%).

Les ventes de produits de l'alimentation se sont également accrues de 6,4%, portées par les « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (+8,4%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabac » (+6,3%).

L'ICA des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » s'est consolidé de 12,6% du fait de la hausse des ventes dans les rayons « produits pharmaceutiques et médicaux » (+12,2%) et « parfumerie et produits de beauté » (+20,6%).

Les ventes de « textiles habillement, articles chaussants et cuirs » (+20,1%) et de « produits divers » (+5,7%) se sont également raffermies.

Hors produits pétroliers, l'ICA a progressé de 6,3%.

Au niveau du transport, le trafic aérien a poursuivi son expansion observée ces dernières années, en lien avec le dynamisme de l'activité économique, les investissements réalisés au niveau de l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan et de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire. Ainsi, au terme du premier semestre 2019, le nombre de passagers transportés a progressé de 6,1% pour s'établir à 1 053 162.

S'agissant du nombre de passagers commerciaux qui exclut notamment les membres d'équipage, il s'est accru de 7,0% pour se situer à 947 403, porté par l'ensemble des destinations.

En effet, le trafic national a progressé de 45,6%, bénéficiant de la réouverture de l'aéroport de San Pedro depuis mars 2018 et du développement d'aérodromes et de pistes d'atterrissage à travers les différentes villes de l'intérieur du pays. Au premier semestre 2019, il a représenté 4,7% du trafic global contre 3,5% il y a un an.

Concernant le trafic vers l'Afrique, il s'est renforcé de 3,5%, en relation avec la progression des trafics vers la CEDEAO (+0,2%) et le reste de l'Afrique (+9,9%).

Le trafic hors Afrique s'est également bonifié grâce aux trafics vers l'Europe, l'Amérique du Nord et le Reste du Monde qui ont affiché des hausses respectives de 6,8%, 411,5% et 6,7%. La forte augmentation du trafic vers l'Amérique du Nord est due à l'ouverture de la ligne directe vers les USA depuis mai 2018.

Le transport terrestre s'est accru de 7,6% au vu de la consommation de gasoil et de super. Cette évolution traduit la poursuite du dynamisme de l'activité économique nationale.

Le transport maritime a confirmé sa bonne tenue qui dure depuis le début de l'année aussi bien au niveau du port d'Abidjan que celui de San Pedro. Le volume du trafic global de marchandises s'est affiché

à 15 753 721 tonnes à fin juin 2019, en augmentation de 12,0% par rapport à la période correspondante de 2018.

Au **port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises s'est consolidé de 10,0% pour s'afficher à 13 199 489 tonnes. Cette progression est portée par le dynamisme à la fois des activités de transit (+18,3%), du trafic national (+9,2%) et du transbordement (+13,9%).

Le trafic national doit sa bonne tenue à l'ensemble de ses composantes, à savoir les marchandises générales, les produits pétroliers et les produits de pêche dont le trafic croît de 8,3%, 11,9% et 1,3% respectivement.

La hausse du trafic de marchandises se ressent aussi bien au niveau des quantités de marchandises exportées (+17,5%) que de celles importées (+6,3%).

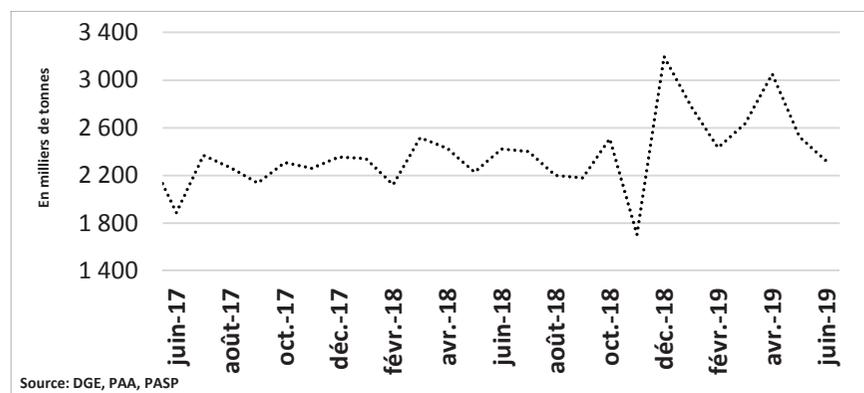
L'activité du port d'Abidjan tire profit des investissements réalisés, principalement de l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi qui permet la circulation de navires plus grands. Par ailleurs, des projets d'accroissement des capacités du port sont en cours de réalisation. Il s'agit de la construction d'un second terminal à conteneurs et de la création d'un terminal céréalier.

Au niveau du **Port de San Pedro**, le trafic global de marchandises s'est accru de 23,7% pour s'afficher à 2 554 232 tonnes. Cette hausse provient aussi bien du transbordement (+9,5%) que des activités hors transbordement (+27,5%). S'agissant des échanges commerciaux, ils ont été marqués par un accroissement des importations et des exportations de 6,6% et 21,2% respectivement.

Le port de San Pedro confirme ainsi la tendance haussière de ses activités observées depuis le début de l'année 2019 du fait des nombreux efforts consentis afin d'améliorer sa compétitivité. En effet, en attendant la réalisation des travaux d'extension et de modernisation du port, plusieurs actions commerciales ont été mises en œuvre afin de capter de nouveaux produits à fort potentiel qui n'y

transitaient pas. Il s'agit entre autres de l'engrais, de l'amande de cajou, du nickel et du manganèse. Le port de San Pedro représente, à fin juin 2019, 16,2% du trafic maritime contre 14,7% un an plus tôt.

Figure 18 : Évolution du trafic global de marchandises dans le transport maritime



Source: DGE, PAA, PASP

Sources : DGE, PAA, PASP

Le transport ferroviaire a conservé sa bonne orientation avec un trafic global de marchandises en progression de 3,0% pour s'afficher à 509 757 tonnes. Cette bonne tenue résulte d'une hausse cumulée du trafic national (+2,8%) et du trafic entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (+3,0%).

Cette dynamique devrait être maintenue, voire renforcée en relation avec la réalisation des travaux de rénovation du réseau ferroviaire sur l'axe Abidjan – Ouagadougou. Ce projet comporte le renouvellement complet de la voie sur l'axe Abidjan-Ouagadougou, la rénovation de plusieurs gares ainsi que les travaux d'assainissement le long de la ligne et dans les gares. Il comporte également le renouvellement et la modernisation du parc roulant ainsi que des équipements industriels lourds des ateliers de maintenance. A la fin de la première phase des travaux, la ligne de chemin de fer devrait permettre de transporter 1 million de tonnes de marchandises et plus de 300 000 voyageurs par

an. À terme, la quantité de marchandises transportées devrait atteindre 5 millions de tonnes, dont 3 millions de tonnes de manganèse.

Au niveau des **télécommunications**, depuis le détachement effectif de l'Émetteur de Monnaie Électronique dénommée "Orange Money Côte d'Ivoire" (OMCI), ayant un statut d'établissement financier, de la société de téléphonie « Orange Côte d'Ivoire », cette dernière ne perçoit plus que des revenus issus de l'utilisation de son réseau par OMCI, alors que par le passé elle exploitait elle-même l'activité de monnaie électronique.

Ainsi, au terme du premier semestre 2019, le chiffre d'affaires global du secteur, hors Orange Money, a reculé de 3,7%, sous les effets conjugués d'une contraction du chiffre d'affaires du trafic voix de 11,5% et d'un accroissement des chiffres d'affaires de l'internet mobile ainsi que du mobile money de 40,7% et 23,0% respectivement.

Le fléchissement du chiffre d'affaires du « trafic voix », malgré la hausse du volume de trafic, s'explique essentiellement par la tendance baissière des prix moyens constatés.

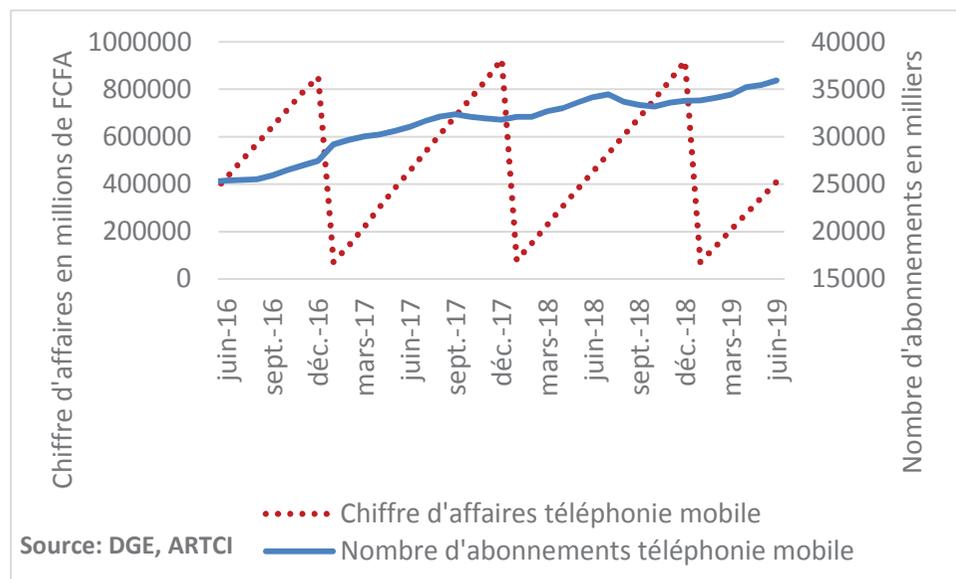
En effet, dans la téléphonie mobile, le volume du « trafic voix » s'est globalement accru de 13,4%, porté principalement par le trafic vers les autres réseaux mobiles nationaux qui a progressé de 62,9%. Les trafics intra réseau (+6,0%) et vers l'international (+1,5%) ont connu des hausses plus modérées.

A contrario, les prix moyens constatés, résultant de la consommation effective des usagers et comprenant l'ensemble des effets du marché à savoir les bonus et les offres exceptionnelles ont connu un fléchissement du fait des nombreuses offres promotionnelles.

Ainsi, au niveau du trafic voix, le prix moyen constaté des communications intra réseau en FCFA/Min s'est affiché à 11,43 au premier trimestre 2019 contre 16,3 un an plus tôt. Celui des

communications extra réseau est passé de 42,71 à fin mars 2018 à 22,5 sur la même période de l'année 2019.

Figure 19 : Évolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile



Sources : DGE, ARTCI

II.6- L'emploi moderne

Le secteur de l'emploi moderne est marqué par une augmentation du nombre de salariés de 4,9% pour atteindre 1 046 858. Cette progression résulte d'une hausse des effectifs de 5,1% dans le privé et de 3,9% dans le public.

En ce qui concerne les créations brutes d'emplois, le secteur privé a enregistré 40 963 nouvelles immatriculations contre 45 129 un an plus tôt. Les principaux secteurs créateurs d'emplois sont le commerce (11 687 emplois), l'industrie manufacturière (6 675 emplois) et le BTP (5 000 emplois) qui totalisent respectivement 28,5%, 16,3% et 12,2% des emplois bruts créés.

La question de l'emploi demeure une priorité pour le Gouvernement au regard des différentes actions menées pour faire reculer le chômage, notamment celui des jeunes et des femmes ainsi que des personnes en situation de handicap. Au nombre des actions engagées figurent les programmes de Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) qui ciblent principalement les individus peu ou non qualifiés. Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes THIMO du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC), deux études ont été réalisées afin d'évaluer leur impact sur les bénéficiaires. Ces études ont révélé notamment qu'à court terme, le programme THIMO accroît légèrement la part des bénéficiaires en emploi, leur temps de travail et les oriente fortement vers des emplois salariés plus rémunérateurs.

II.7- L'évolution des prix à la consommation

En moyenne sur le premier semestre 2019, les **prix à la consommation** ont augmenté modérément de 0,8% du fait de la hausse simultanée des prix des produits alimentaires de 1,2% et des produits non alimentaires de 0,6%. La hausse contenue des prix est expliquée par le bon approvisionnement des marchés en produits vivriers et des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement.

Les produits alimentaires ont enregistré une hausse des prix de 1,2% consécutive à la progression des prix des « céréales non transformées » (+0,1%), des « lait-fromages-œufs » (+2,4%), des « légumes frais » (+4,8%), des « tubercules et plantains » (+4,2%), des « huiles et graisses » (+0,4%), des « viandes » (+0,6%), et des « fruits » (+0,4%). Ces hausses ont été atténuées par la baisse des prix des « poissons » (-0,7%).

L'indice des prix des produits énergétiques s'est élevé de 0,5%, en dépit du repli du prix de sa composante « électricité, gaz et autres combustibles » de 1,6%.

L'indice des prix des produits secondaires a progressé de 0,8% en raison de l'accroissement des prix des « articles d'habillement » (+1,1%), des « chaussures » (+1,0%), des « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (+2,3%), des « outillages et autres matériels pour la maison et le jardin » (+0,3%), des « biens et services liés à l'entretien courant du foyer » (+0,1%), et des « appareils ménagers » (+1,1%). Cette hausse a été amoindrie par le reflux des prix des « articles de ménages en textiles » (-0,9%) et des « verrerie, vaisselle et ustensiles pour le ménage » (-0,3%).

Les prix des services se sont accrus de 1,5%, impulsés par la hausse des prix des fonctions « loisirs et cultures » (+0,7%), « transports » (+0,8%), « santé » (+0,4%), « biens et services divers » (+1,1%), « communication » (+0,7%), « enseignements » (+1,5%), et « restaurants et hôtels » (+0,3%).

La hausse des prix de la fonction « santé » provient de celle des « produits, appareils et matériels médicaux » (+0,1%), des « services hospitaliers » (+0,4%) et des « services ambulatoires » (+1,4%).

Les prix de la fonction « loisirs et culture » ont progressé, portés par l'augmentation des prix des groupes « journaux, livres et articles de papeterie » (+1,7%), « autres articles et matériels de loisirs » (+0,2%) et « services récréatifs et culturels » (+1,4%). Cette hausse a été amoindrie par le recul des prix des groupes « matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image » (-1,4%) et « forfaits touristiques » (-2,7%).

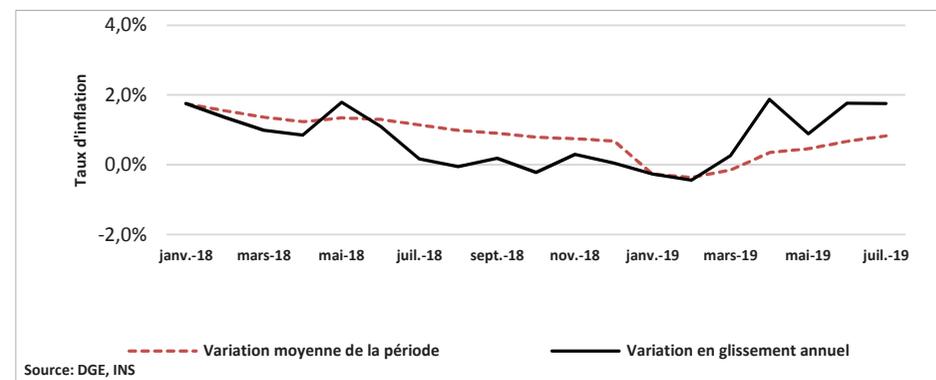
Les prix de la fonction « restaurants et hôtels » se sont accrus en lien avec la hausse des prix des « services d'hébergement » (+2,9%) et des « services de restauration » (+0,2%).

La fonction « transport » a connu une hausse des prix attribuable à celle des groupes « achat de véhicules » (+1,2%) et « services de transport » (+0,8%) ainsi que des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+0,6%).

Au niveau de la fonction « enseignement », les prix ont renchéri, favorisés par l'accroissement des prix de « l'enseignement supérieur » (+1,6%), de « l'enseignement post-secondaire non supérieur » (+2,7%), de « l'enseignement préélémentaire et primaire » (+0,3%) et de « l'enseignement secondaire » (+0,7%).

En moyenne sur les douze derniers mois, le taux d'inflation s'est situé à 0,7% en dessous de la norme communautaire fixée à 3%.

Figure 20 : Taux d'inflation



Sources : DGE/INS

II.8- Les échanges extérieurs

Au terme du premier semestre 2019, les *échanges extérieurs de marchandises hors biens exceptionnels* ont été marqués en valeur par une hausse des exportations (+8,5%) et des importations (+5,1%). Les exportations ont progressé sous l'effet combiné d'une progression des volumes (+24,4%) et d'une quasi-stabilité des prix (+0,3%). Quant aux importations, elles ont profité d'une hausse à la fois des volumes (+2,8%) et des prix (+7,9%).

De ces évolutions, a résulté un excédent commercial de 961,8 milliards, en accroissement de 22,1% par rapport à l'excédent enregistré à fin juin 2018. Le taux de couverture des importations par les exportations est ressorti à 128%, en hausse de 3,9 points de pourcentage par rapport à fin juin 2018.

Concernant les termes de l'échange, ils se sont amenuisés de 9,2%.

La hausse de 8,5% en valeur des exportations résulte de la bonne tenue des ventes de produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » (+3,9%), des « produits de la première transformation » (+19,3%), des produits manufacturés (+13,6%) et des produits miniers (+30,1%). Les volumes exportés de ces quatre groupes de produits se sont accrus respectivement de 2,3%, 5,7%, 124,2% et 27,4%.

Les produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » ont bénéficié notamment d'une progression en valeur des ventes de cacao fèves (+12,8%), de café vert (+29,5%), de banane (+16,4%), de graines de coton (+51,3%), de graines d'oléagineux (+35,5%) et de coton masse (+28,0%).

Les « produits de la première transformation » ont été impulsés principalement par la hausse des ventes de cacao transformé (+12,2%) et des « autres produits de la première transformation » (+20,3%).

Les produits manufacturés ont tiré profit de l'accroissement des ventes de « papiers, cartons et produits de l'édition » (+11,6%), de « tissus en coton » (+10,5%) et de « véhicules automobiles » (+31,6%).

Les produits miniers ont bénéficié d'une bonne tenue des exportations de pétrole brut (+35,3%), de manganèse (+46,8%) et d'or (+20,8%).

La hausse en valeur **des importations** de 5,1% à fin juin 2019, provient essentiellement de l'augmentation en valeur des achats de biens de consommation (+4,5%) et de biens intermédiaires (+12,3%), en dépit d'une baisse des achats de biens d'équipement (-4,9%).

Les importations de **biens de consommation** en valeur ont été tirées par la hausse des commandes de produits alimentaires (+6,7%) et des « autres biens de consommation » (+3,0%). Les produits alimentaires ont concerné essentiellement le riz (+4,7%), le blé tendre (12,3%), les boissons (+12,3%), les « graisses et huiles végétales ou animales » (+49,1%), les « sucre et sucrerie » (+20,4%) et les « viandes et poissons en conserve » (+16,9%). Les « autres biens de consommation » ont porté sur les chaussures (+17,5%), les friperies (+41,8%), les « matières plastiques et ouvrages en ces matières » (+11,3%), les ouvrages en caoutchouc (+16,8%) et les « produits divers des industries chimiques » (48,7%).

Quant aux achats de **biens intermédiaires**, ils ont été impulsés notamment par l'approvisionnement en « fer, fonte, acier et ouvrage en acier » (+17,3%), en produits métalliques (+41,6%), en engrais (+159,6%), en clinker (+18,8%), en coton (+26,8%) et en « autres matériaux de construction » (+38,6%). Les achats de pétrole brut ont progressé seulement de 0,5% en valeur, sous l'effet combiné d'une baisse des volumes (-11,6%) et d'une hausse des prix (+13,6%).

En ce qui concerne les importations de **biens d'équipement**, leur fléchissement provient principalement du retrait en valeur des approvisionnements en machines électriques (-11,1%), en « instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie » (-14,6%), en « matériels de transport navigation maritime » (-67,9%) et en « matériels pour voies ferrées » (-81,8%).

II.9- Les finances publiques

Au premier semestre 2019, la situation des finances publiques est marquée par une plus-value des recettes totales et dons et une régulation des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs initiaux.

Le niveau de recouvrement des **recettes totales et dons** a atteint 2 562,6 milliards pour un objectif attendu de 2 508,2 milliards, dégageant ainsi une plus-value de 54,4 milliards en liaison avec le bon niveau de recouvrement des recettes fiscales (+12,6 milliards) et des recettes non fiscales (+62,1 milliards) notamment les recettes de services (+20,5 milliards) et la redevance téléphonie cellulaire (+19,2 milliards).

Par rapport à fin juin 2019, les recettes totales et dons enregistrent une plus-value de 132,3 milliards malgré la baisse des dons de 2,0 milliards. Cette plus-value se décompose comme suit : 123,0 milliards de recettes fiscales et 11,3 milliards de recettes non fiscales.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 2 926,8 milliards pour un niveau attendu de 2 935,6 milliards, dégageant ainsi une économie de 8,8 milliards.

Comparés au premier semestre 2018, les dépenses totales et prêts nets, à fin juin 2019, enregistrent une hausse de 218,7 milliards provenant des dépenses de personnel (+29,4 milliards), des dépenses de fonctionnement (+55,4 milliards), des dépenses d'investissement (+51,1 milliards) et des intérêts dus sur la dette publique (+86,7 milliards).

Les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 844,4 milliards contre un objectif de 857,3 milliards, soit une économie de 12,9 milliards, expliquée principalement par l'application de la mesure de suspension des salaires des enseignants grévistes, ainsi que

le retard observé dans la transmission de certains dossiers de premier mandatement.

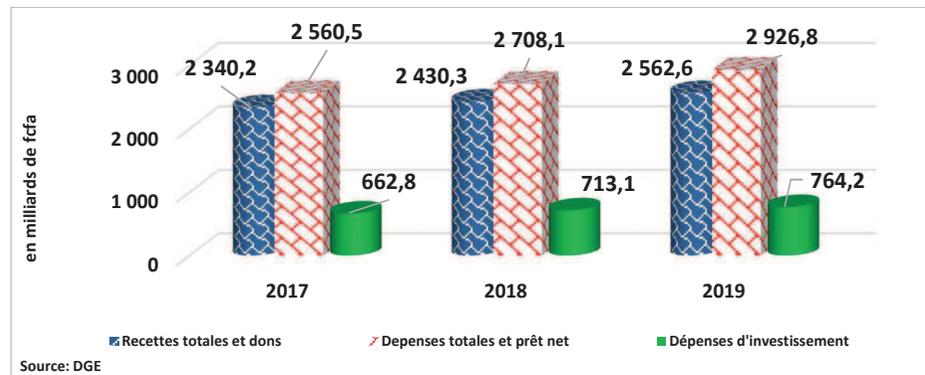
Les Subventions et transferts ont été accordés à hauteur de 169,4 milliards pour une prévision initiale de 185,2 milliards. Il en ressort une sous-consommation de 15,7 milliards due au retard dans l'exécution de la subvention allouée aux écoles privées.

Les intérêts sur la dette ont été payés à hauteur de 311,2 milliards et sont globalement en adéquation avec les objectifs du programme. Les intérêts sur la dette intérieure se chiffrent à 112,9 milliards pour un objectif de 104,4 milliards tandis que ceux sur la dette extérieure enregistrent 198,3 milliards pour une prévision de 206,5 milliards.

Les dépenses d'investissement, ont été effectuées à hauteur de 764,2 milliards, pour un objectif de 753,2 milliards, soit un engagement complémentaire de 11,0 milliards. Ces dépenses ont été financées à 51,1% sur les ressources intérieures et 48,9% sur les ressources extérieures.

Il en résulte un déficit budgétaire de 364,2 milliards contre un niveau prévisionnel de 427,3 milliards, soit un effort de contraction du déficit budgétaire de 63,2 milliards. Ce déficit budgétaire et d'autres opérations ont été financés par le recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 988,4 milliards contre un niveau prévisionnel de 950,5 milliards. Ces émissions comprennent des bons du trésor de 420,4 milliards, des emprunts obligataires de 202,8 milliards, des obligations du trésor de 214,2 milliards ainsi que des prêts en devises étrangères de 150,9 milliards mobilisés sur le marché international.

Figure 21 : Indicateurs des finances publiques à fin juin 2019 (en milliards de FCFA)



Source : DGE

II.10- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2019, en glissement annuel, la **situation monétaire** est marquée par la hausse de la masse monétaire au sens large résultant de la progression des créances intérieures combinée à la baisse des actifs extérieurs nets.

Le marché boursier est marqué par le recul des indices boursiers de référence et de la capitalisation boursière comparativement à la même période de 2018.

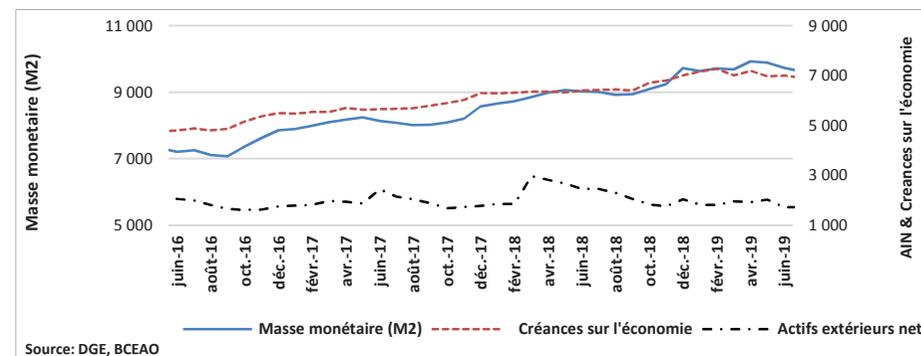
II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties

La masse monétaire (M2) s'accroît de 7,9% et s'établit à 9 738,9 milliards. Cet accroissement est imputable à la hausse des créances intérieures de 22,0% (+1 759,7 milliards) combinée à la baisse des actifs extérieurs nets de 30,1% (-739,1 milliards).

Les crédits intérieurs ont progressé du fait des accroissements des créances nettes de l'Administration Centrale de 73,1% (+1 161,6 milliards) et des créances sur l'économie de 9,3% (+598,1 milliards).

Les actifs extérieurs reculent par rapport au niveau atteint à la même période de l'année 2018, en raison d'une mobilisation plus importante de ressources par l'émission d'Eurobond au mois de mars 2018. Toutefois, la Banque Centrale de l'Union Monétaire Ouest Africaine à laquelle appartient la Côte d'Ivoire dispose d'un bon niveau de réserves de change équivalant à cinq (5) mois d'importations.

Figure 22 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Sources : BCEAO, DGE

En ce qui concerne l'activité bancaire, en termes cumulés sur les six premiers mois de l'année 2019, les nouvelles mises en place de crédits ordinaires se sont contractées, tandis que les escomptes d'effets de commerce et les dépôts sont ressortis en hausse.

Le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédit ordinaire s'est élevé à 2 396,4 milliards contre 2 405,2 milliards sur la même période en 2018, soit une baisse de 0,4% (-8,9 milliards). Cette évolution est en relation avec la diminution des crédits accordés aux « Autres sociétés » (-69,4 milliards), aux « Particuliers » (-69,1 milliards), à « Etat et organismes assimilés » (-46,5 milliards), aux «

Clients divers » (-14,8 milliards), aux « Personnels des banques » (-7,8 milliards) et à « Clientèle financière » (-5,3 milliards). L'impact de ces replis a été atténué par la hausse des montants des crédits octroyés aux « Entreprises individuelles » (+150,5 milliards), aux « Sociétés d'État et EPIC » (+48,3 milliards) et aux « Assurances et caisses de retraite » (+6,2 milliards).

Les effets de commerce escomptés et les dépôts sont ressortis respectivement à 510,4 milliards et à 976,8 milliards, correspondant dans l'ordre à des augmentations de 3,2% (+15,7 milliards) et 2,7% (+26,0 milliards).

S'agissant des taux appliqués, le taux d'intérêt moyen des nouvelles mises en place de crédits s'est établi à 6,5%, en hausse de 0,3 point de pourcentage. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'accroissement de 2 mois de la durée moyenne des crédits s'est établie à 22,7 mois sur le premier semestre 2019.

Le taux moyen d'escompte est ressorti à 6,9% identique à son niveau à fin juin 2018. Le taux créditeur moyen est resté également stable à 4,9%.

II.10.2- Le secteur boursier

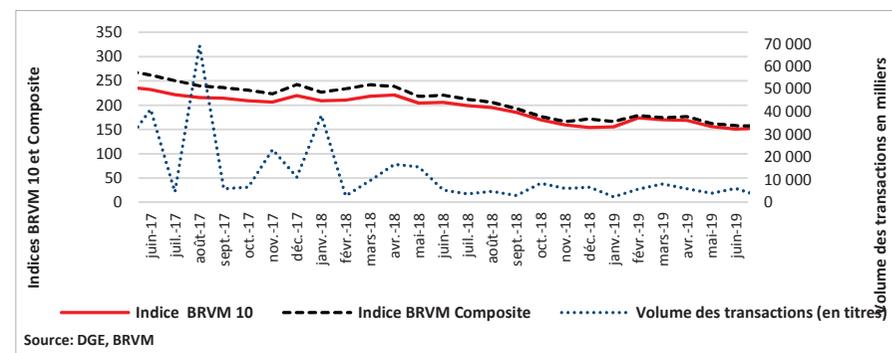
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a été marquée sur la période sous revue par la baisse des indices boursiers de référence et de la capitalisation boursière, comparativement à la même période de 2018.

En effet, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont reculé respectivement de 23,2% et 26,4%, consécutivement au reflux de l'ensemble des indices sectoriels. Les indices « BRVM-Transport » (-56,0%), « BRVM-Industrie » (-49,0%), « BRVM-Agriculture » (-46,5%), « BRVM-Finances » (-27,0%) et « BRVM- Distribution » (-27,9%) ont enregistré les replis les plus prononcés.

La capitalisation boursière a affiché une baisse de 11,1% résultant du repli de la capitalisation du marché des actions de 24,5% et de la hausse de celle du marché des obligations de 14,7%. Le volume et la valeur transigés ont régressé de 62,7% et 63,5%, respectivement.

Au mois de juin 2019, le taux de rotation moyen des titres sur le marché s'est situé à 0,38 %. Quant au taux de rendement moyen, il s'est affiché à 8,84%. La rentabilité globale moyenne au 28 juin 2019 s'est située à 3,39% avec un PER³ moyen de 8,67 et une prime de risque à 5,04 %.

Figure 23 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Sources : BRVM ; DGE

II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2019

L'année 2019 se caractériserait par la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2016-2020 notamment (i) le maintien de la stabilité socio-politique, (ii) la consolidation de la gouvernance, (iii) l'engagement du Gouvernement au maintien d'un bon niveau de sécurité, (iv) un climat des affaires favorable. En outre, la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance devraient se

³ PER : Price Earning Ratio

poursuivre. Ainsi après 7,4% en 2018, l'économie ivoirienne en 2019 devrait afficher un taux de croissance de 7,5% avec pour support du côté de l'offre, la production vivrière, les industries agroalimentaires, les produits pétroliers, les BTP et les services et du côté de la demande les investissements et la consommation finale.

II.11.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par le dynamisme de l'ensemble de ses secteurs à savoir le secteur primaire (+2,3% contre +4,2% en 2018), le secteur secondaire (+9,7% contre +7,1% en 2018) et le secteur tertiaire (+9,1% contre +9,2% en 2018).

II.11.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une hausse de 2,3% contre 4,2% en 2018, tiré par la production vivrière (+3,8%) malgré la stagnation de l'agriculture d'exportation. La production vivrière bénéficierait de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans le secteur du vivrier. Quant à l'agriculture d'exportation, la stagnation serait liée aux effets compensés de la baisse de certaines productions notamment le café (-24,2%), le cacao (-0,6%), l'anacarde (-4,1%) et de la hausse des autres spéculations notamment la banane (+23,4%), le coton (+13,7%), l'ananas (+11,8%). En outre, les projections dans le domaine agricole tablent sur un meilleur traitement phytosanitaire des plantations ainsi qu'une amélioration des voies de desserte et des prix rémunérateurs.

Tableau 8: Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

| Produits (en milliers de tonnes) | 2017 | 2018 | 2019 (Prév.) |
|----------------------------------|---------|---------|--------------|
| Café | 33,6 | 123,9 | 94,0 |
| Cacao | 2 033,5 | 2 113,2 | 2 100,0 |
| Banane | 438,1 | 449,1 | 554,2 |
| Ananas | 48,9 | 46,6 | 52,1 |
| Coton graine | 352,7 | 412,6 | 469,0 |
| Huile de palme | 482,8 | 560,5 | 603,8 |
| Caoutchouc | 606,4 | 624,1 | 665,2 |
| Anacarde | 711,2 | 761,3 | 730,0 |

Sources : AC ; APROMAC ; APROSAPCI ; CCA ; DGD ; DGE/DPPSE

II.11.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 9,7% contre 7,1% en 2018, soutenu par les produits pétroliers (+17,7%), les BTP (+18,0%), les autres industries manufacturières (+6,0%), les industries agroalimentaires (+15,0%), l'énergie (+7,0%) et l'extraction minière (+3,6%). En outre, l'activité industrielle soutenue par les investissements publics et privés bénéficierait (i) de l'augmentation des capacités de production, (ii) de nouvelles installations, (iii) de la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la compétitivité des entreprises de transformation du cacao et de l'anacarde et (iv) de la dynamique des demandes intérieures privées.

Tableau 9: Principales hypothèses de l'extraction minière

| Produits | 2017 | 2018 | 2019 (Prév.) |
|---------------------------------|-----------|-----------|--------------|
| Pétrole (en milliers de barils) | 12 440,5 | 11 784,6 | 12 167,6 |
| Pétrole (en barils/jour) | 34 083,6 | 32 286,7 | 33 336,0 |
| Gaz (en millions de mètre cube) | 2 153,3 | 1 956,4 | 1 943,1 |
| Or (en Kg) | 25 395,8 | 24 457,4 | 26 000,0 |
| Manganèse (en Tonnes) | 510 073,0 | 930 959,3 | 1 000 000,0 |
| Diamant (en carats) | 7 360,8 | 5 678,3 | 6 000,0 |
| Nickel (en milliers de tonnes) | 379,8 | 889,6 | 1 000,0 |

Sources : PETROCI ; SODEMI ; DGE/DPPSE

II.11.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire évoluerait de 9,1% en 2019 contre 9,2% en 2018, grâce à l'ensemble de ses composantes que sont le transport qui augmenterait de 9,2%, les télécommunications de 12,0%, le commerce de 8,6% et les autres services de 8,5%. La dynamique au niveau des services serait impulsée par (i) la construction et la réhabilitation d'infrastructures de mise à marché, (ii) l'identification et la délivrance de la carte de commerçant, (iii) la mise en place de la Bourse Régionale des Produits Vivriers (BRPV), (iv) la surveillance du marché et surtout (v) la lutte contre la vie chère à travers des communications à l'attention du grand public sur les prix, la disponibilité des produits de grande consommation et l'organisation de thématiques relatives au coût de la vie. En outre, la dynamique au niveau du secteur tertiaire serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

Tableau 10: Évolution sectorielle

| Croissance en volume en % | 2017 | 2018 | Estimations 2019 |
|---------------------------|------|------|------------------|
| Secteur primaire | 11,2 | 4,2 | 2,3 |
| Secteur secondaire | 3,0 | 7,1 | 9,7 |
| Secteur tertiaire | 6,6 | 9,2 | 9,1 |
| PIB non marchand | 15,8 | 7,9 | 2,8 |
| PIB total | 7,7 | 7,4 | 7,5 |

Source : DGE/DPPSE

II.11.2- La demande

La demande globale serait tirée par l'affermissement des investissements (+14,5%) et la consolidation de la consommation finale (+5,0%).

La **consommation finale** (+5,0%) bénéficierait de la hausse des revenus des ménages aussi bien du privé que du public et de la création d'emplois. La hausse des revenus des ménages du public résulterait (i) de la poursuite du déblocage, tous les deux ans, des salaires, commencé en 2013, pour l'ensemble des fonctionnaires et (ii) de la poursuite des promotions aux grades supérieurs A5, A6, A7 dans tous les emplois de la fonction publique. Concernant le secteur agricole, des efforts seront toujours faits par le Gouvernement pour la poursuite du respect de son engagement visant à assurer des revenus stables aux producteurs, grâce notamment à la fixation d'un prix garanti bord-champ représentant au moins 60% du prix coût, Assurance et Fret (CAF) de référence.

Les **investissements** (+14,5%) seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics et le renforcement des outils de production dans le secteur manufacturier ainsi que celui de la construction. Les chantiers publics concernent les infrastructures économiques notamment la

construction du 4^{ème} pont d'Abidjan, du barrage de Gribo Popoli, de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou, de l'échangeur « Amitié Ivoir-Japonnais », la Réhabilitation du pont Félix Houphouët Boigny, etc.). Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 23,1% du PIB contre 20,8% du PIB en 2018. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,6% en 2019.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services progresseraient de 5,9% en 2019, en liaison avec le dynamisme de l'économie. Les exportations de biens et services seraient en hausse de 9,6% en raison de la bonne tenue des productions minières, pétrolières et des produits transformés.

II.11.3- Les prix

L'inflation serait contenue à 0,8% en dessous du seuil communautaire de maximum 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

II.11.4- Les comptes extérieurs

En 2019, le solde global devrait ressortir à -0,1% du PIB, correspondant à une sortie nette de 27,5 milliards.

Le compte courant de la balance des paiements enregistrerait un déficit de 4,2% du PIB en 2019, après celui de 4,7% en 2018. Cette situation résulte, d'une part, d'un déficit structurel plus élevé au niveau des services ainsi que des revenus et, d'autre part, d'une amélioration de la balance commerciale des biens.

La balance des biens dégagerait un solde excédentaire plus important que celui de l'année précédente de 21,4%, en lien avec le rebond des

exportations. En effet, les ventes extérieures de marchandises croîtraient de 6,4%, grâce à l'amélioration des cours du cacao par rapport à 2018 et à la hausse des quantités transformées de cette matière première. Elles seraient soutenues également par les exportations de l'or et du coton, en liaison avec l'amélioration de la production de ces biens. S'agissant des importations, elles seraient en hausse de 2,8% en 2019 par rapport à 2018. Cette évolution serait due à l'augmentation des achats de biens intermédiaires, en relation, notamment, avec la poursuite des investissements publics dans le cadre de l'exécution du PND. De même, les importations de biens de consommation devraient continuer de croître, en lien avec l'amélioration des revenus des populations. Par contre, les achats de produits pétroliers devraient se replier en valeur, en raison de la baisse du prix international de ce bien.

Au niveau des autres transactions courantes, il ressortirait des déficits plus élevés par rapport à l'année 2018. Ainsi, au niveau des services, le déficit serait plus important de 10,2% en 2019 par rapport à celui de 2018, à cause de l'augmentation des paiements effectués par les résidents au titre des transports de marchandises importées et des services techniques, notamment dans le domaine de l'extraction minière. Le déficit du revenu primaire s'aggraverait de 12,1% par rapport à l'année précédente, en raison de l'accroissement des paiements des revenus d'investissements aussi bien par l'Administration publique que par le secteur privé. De même, le déficit du revenu secondaire croîtrait de 0,8%, en lien avec l'augmentation des dépenses au titre des contributions de l'Administration publique au fonctionnement des organisations internationales et de la hausse des transferts personnels sortants.

Concernant l'excédent du compte de capital, il augmenterait sous l'effet de la hausse des dons projets reçus par l'Administration publique.

Le compte financier enregistrerait une entrée nette de capitaux étrangers dans l'économie ivoirienne en 2019, plus faible que celle de 2018. Cette situation s'explique surtout par la diminution du montant net des mobilisations de ressources financières extérieures par l'Administration publique.

Il en résulte un solde global déficitaire de 27,5 milliards de FCFA en 2019, après un excédent de 269,3 milliards en 2018.

II.11.5- La situation monétaire

Les **statistiques monétaires** en 2019 seraient caractérisées par une augmentation de la **masse monétaire** de 8,9% après 13,4% enregistrée en 2018. Cette hausse dans le sillage de celle du PIB en valeur, est amenée aussi bien par les dépôts que par la circulation fiduciaire qui progresseraient respectivement de 10,5% et 4,2% en 2019. Toutefois, la proportion des billets et pièces dans la masse monétaire (taux de préférence pour la liquidité) s'inscrit en baisse en relation avec la progression de la bancarisation et des nouveaux moyens de paiements.

Les **actifs extérieurs nets** sont prévus en baisse de 27,5 milliards en 2019. La position extérieure des banques devrait se dégrader au profit de celle de la Banque Centrale en lien avec le rapatriement des avoirs extérieurs.

Les **créances nettes sur l'administration centrale** varieraient de -177,9 milliards en 2019 (dont 71,9 de remboursement des créances de la BCEAO et un remboursement net de 106,0 milliards aux banques primaires).

La progression des **créances sur l'économie** se situerait à un taux de 13,9% en 2019, après les différentes croissances observées sur les trois dernières années, en liaison avec le financement bancaire du secteur privé. Le ratio crédit à l'économie/PIB évoluerait de 29,4% en 2018 à 30,9% en 2019.

Tableau 11: Situation monétaire intégrée

| <i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i> | 2018 Réalizations | 2019 Prévisions | Variation en niveau | Variation en pourcentage |
|---|----------------------|--------------------|------------------------|-----------------------------|
| MASSE MONETAIRE | 9 723,7 | 10 593,1 | 869,4 | 8,9% |
| Circulation Fiduciaire | 2 439,9 | 2 542,4 | 102,5 | 4,2% |
| Dépôts | 7 283,8 | 8 050,8 | 767,0 | 10,5% |
| ACTIFS EXTERIEURS NETS | 2 032,1 | 2 004,6 | -27,5 | -1,4% |
| CREANCES INTERIEURES | 9 336,5 | 10 134,1 | 797,6 | 8,5% |
| Créances nettes sur l'Administration | 2 318,2 | 2 140,3 | -177,9 | -7,7% |
| Créances sur l'économie | 7 018,3 | 7 993,8 | 975,5 | 13,9% |

Source : BCEAO ; DGE/DPPSE

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2019

Les finances publiques bénéficieraient d'un environnement favorable et des efforts d'assainissement de l'économie engagés par le Gouvernement. Toutes les prévisions financières sont donc soutenues par la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant le renforcement de la transparence dans la gestion des Finances Publiques, notamment la gestion de la dette, les procédures d'exécution et de clôture budgétaire, les procédures de passation de marché et la gestion des entreprises publiques. Ces actions devraient permettre l'optimisation du recouvrement des recettes, la rationalisation des exonérations et une meilleure maîtrise des risques budgétaires.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

L'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre de dégager des ressources supplémentaires pour les dépenses d'investissements.

Les recettes totales et dons sont estimés à 5 259,1 milliards (20,3% du PIB) contre 4 764,1 milliards en 2018 (19,9% du PIB), soit une hausse de 495,0 milliards (+10,4%). Ils se décomposent en recettes de l'État pour 4 945,3 milliards et en dons pour 313,7 milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

La bonne performance attendue des recettes publiques serait soutenue par un bon niveau des recettes fiscales qui passerait de 3 651,1 milliards en 2018 à 4 056, 6 milliards en 2019, soit un accroissement de 11,1%. Ces recettes seraient composées essentiellement de la fiscalité intérieure (de 1 954, 5 milliards en 2018 à 2 219, 8 milliards en 2019) et de la fiscalité de porte (de 1 696,6 milliards en 2018 à 1 836,8 milliards en 2019). Ces bons niveaux de recouvrement s'expliqueraient principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales.

Au niveau de la DGI, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 350,3 milliards contre 354,1 milliards en 2018.

L'impôt sur les revenus et salaires est projeté à 572, 9 milliards en 2019 après 498,6 milliards en 2018. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, et de l'application effective de l'augmentation du SMIG.

La TVA devrait passer de 428,7 milliards en 2018 à 496,3 milliards en 2019, en liaison avec la croissance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les taxes sur les télécommunications sont estimées à 56, 1 milliards en 2019, grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les recettes sont attendues en 2019 à 11,2 milliards, quasiment en ligne avec celles réalisées en 2018 (11,3 milliards).

Concernant la DGD, les taxes sur les produits pétroliers se situeraient à 422,4 milliards en 2019 après 363,2 milliards atteints en 2018, en lien avec les mises en consommation d'importants volumes de gasoil et de super carburant.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 844, 1 milliards en 2018 à 914,5 milliards en 2019, en liaison avec l'évaluation des vérificateurs et des visites systématiques et l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO.

Quant aux taxes à l'exportation, elles s'établiraient à 400,4 milliards contre une réalisation de 394,8 milliards en 2018.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont projetées à 645,9 milliards à fin 2019 contre 635,6 milliards en 2018, soit une baisse de 10,4 milliards.

III.1.3-Les dons

Les dons projet et programme devraient se situer à 313, 7 milliards en 2019, après une réalisation de 246, 2 milliards en 2018. Ils comprendraient 143, 9 milliards de dons-projets et 169, 9 milliards de dons-programme constitués du financement au titre du C2D et du PCD.

Tableau 12: Recettes fiscales 2017 à 2020 par régies financières (optique TOFE)

| En milliards de Francs CFA | 2017 | | | 2018 | | | 2019 | | | 2020 | | |
|-------------------------------------|----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|
| | Réalisation | Evolution % | % PIB | Réalisation | Evolution % | % PIB | Estimation | Evolution % | % PIB | Prévision | Evolution % | % PIB |
| DGI | 1 779,5 | 9,0 | 8,0 | 1 943,2 | 9,2 | 8,1 | 2 208,5 | 13,7 | 8,5 | 2 493,3 | 12,9 | 8,8 |
| Impôts directs | 940,7 | 11,5 | 4,2 | 1 083,9 | 15,2 | 4,5 | 1 193,6 | 10,1 | 4,6 | 1 353,7 | 13,4 | 4,8 |
| dont Impôts sur bénéfices | 393,9 | 17,6 | 1,8 | 462,4 | 17,4 | 1,9 | 451,4 | -2,4 | 1,7 | 509,2 | 12,8 | 1,8 |
| Impôts sur revenus et salaires | 449,0 | 7,7 | 2,0 | 498,6 | 11,0 | 2,1 | 572,9 | 14,9 | 2,2 | 633,6 | 10,6 | 2,2 |
| Impôts indirects | 838,8 | 6,4 | 3,8 | 859,3 | 2,4 | 3,6 | 1 014,9 | 18,1 | 3,9 | 1 139,5 | 12,3 | 4,0 |
| dont TVA | 379,5 | 17,5 | 1,7 | 428,7 | 13,0 | 1,8 | 496,3 | 15,8 | 1,9 | 576,1 | 16,1 | 2,0 |
| Droit d'enregistrement café - cacao | 80,7 | -37,2 | 0,4 | 12,9 | -84,0 | 0,1 | 41,3 | 220,2 | 0,2 | 41,0 | -0,7 | 0,1 |
| Patentes et licences | 24,5 | 119,2 | 0,1 | 26,6 | 8,3 | 0,1 | 32,7 | 23,0 | 0,1 | 35,8 | 9,5 | 0,1 |
| Taxes d'exploitation pétrolière | 27,5 | 16,6 | 0,1 | 37,4 | 36,3 | 0,2 | 32,8 | -12,3 | 0,1 | 25,1 | -23,4 | 0,1 |
| TRESOR | 8,7 | -8,4 | 0,0 | 11,3 | 29,6 | 0,0 | 11,2 | -0,1 | 0,0 | 12,1 | 7,3 | 0,0 |
| Impôts directs | 7,6 | -6,8 | 0,0 | 9,9 | 31,4 | 0,0 | 10,0 | 0,9 | 0,0 | 10,9 | 8,3 | 0,0 |
| Impôts indirects | 1,1 | -17,7 | 0,0 | 1,3 | 17,3 | 0,0 | 1,2 | -7,1 | 0,0 | 1,2 | -0,5 | 0,0 |
| DGD | 1 669,9 | 7,3 | 7,5 | 1 696,6 | 1,6 | 7,1 | 1 836,8 | 8,3 | 7,1 | 1 982,2 | 7,9 | 7,0 |
| Taxes hors produits pétroliers | 785,5 | 6,4 | 3,5 | 844,1 | 7,5 | 3,5 | 914,5 | 8,3 | 3,5 | 993,6 | 8,7 | 3,5 |
| Taxes sur produits pétroliers | 352,4 | 2,7 | 1,6 | 363,2 | 3,1 | 1,5 | 422,4 | 16,3 | 1,6 | 465,7 | 10,2 | 1,6 |
| Taxes à l'exportation | 445,6 | 13,6 | 2,0 | 394,8 | -11,4 | 1,7 | 400,4 | 1,4 | 1,5 | 419,2 | 4,7 | 1,5 |
| RECETTES FISCALES | 3 458,1 | 8,1 | 15,6 | 3 651,1 | 5,6 | 15,3 | 4 056,6 | 11,1 | 15,6 | 4 487,5 | 10,6 | 15,9 |

Sources : DGTCF ; DGD ; DGE/DPPSE

Tableau 13: Recettes totales et dons 2017 à 2020 (optique TOFE)

| (en milliards de FCFA) | 2017 | | 2018 | | 2019 | | 2020 | |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Réalisation | % PIB | Réalisation | % PIB | Estimation | % PIB | Prévision | % PIB |
| Recettes fiscales | 3 458,1 | 15,6 | 3 651,1 | 15,3 | 4 056,6 | 15,6 | 4 487,5 | 15,9 |
| Recettes non fiscales | 596,5 | 2,7 | 635,6 | 2,7 | 645,9 | 2,5 | 628,6 | 2,2 |
| Cotisations de sécurité sociale | 455,7 | 2,1 | 479,2 | 2,0 | 503,4 | 1,9 | 525,0 | 1,9 |
| Autres recettes non fiscales | 140,7 | 0,6 | 156,4 | 0,7 | 142,6 | 0,5 | 103,6 | 0,4 |
| <i>Recettes non fiscales du Trésor</i> | 35,4 | 0,2 | 62,2 | 0,3 | 61,9 | 0,2 | 49,1 | 0,2 |
| <i>Redevance de téléphonie cellulaire</i> | 62,0 | 0,3 | 38,5 | 0,2 | 19,4 | 0,1 | 0,2 | 0,0 |
| <i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i> | 43,4 | 0,2 | 55,7 | 0,2 | 61,3 | 0,2 | 54,3 | 0,2 |
| TOTAL DONS | 266,1 | 1,2 | 246,2 | 1,0 | 313,7 | 1,2 | 340,7 | 1,2 |
| Dons-projets | 115,2 | 0,5 | 87,4 | 0,4 | 143,9 | 0,6 | 171,4 | 0,6 |
| Dons-programmes | 150,9 | 0,7 | 158,7 | 0,7 | 169,9 | 0,7 | 169,3 | 0,6 |
| dont CDD | 150,9 | 0,7 | 158,7 | 0,7 | 158,7 | 0,6 | 154,9 | 0,5 |
| RECETTES TOTALES HORS DONS | 4 257,3 | 19,2 | 4 517,9 | 18,9 | 4 945,3 | 19,1 | 5 370,7 | 19,0 |
| RECETTES TOTALES ET DONS | 4 523,4 | 20,4 | 4 764,1 | 19,9 | 5 259,1 | 20,3 | 5 711,4 | 20,2 |

Sources : DGTCP ; DGB ; DGE/DPPSE

III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets

La politique des finances publiques en matière de dépenses viserait la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager une marge substantielle au profit des investissements. Ainsi, les dépenses totales et prêts nets s'établiraient à 6 049,2 milliards en 2019 (23,3% du PIB) contre 5 708,3 milliards en 2018.

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 3 609,2 milliards en 2019 contre 3 424,5 milliards en 2018, soit une augmentation de 184,7 milliards. Cette hausse serait essentiellement imputable aux dépenses de personnel qui atteindraient 1 720,8 milliards en 2019.

Les dépenses de personnel, estimées à 1 720,8 milliards contre 1 621,9 milliards en 2018, tiennent compte de la poursuite des avancements indiciaires tous les deux ans, du réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'État de 19% à 16,7% ; des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, et de l'amélioration de la gestion des effectifs. Cette évolution de la masse salariale ne respecte certes pas la norme communautaire. Toutefois, ce niveau de dépenses est compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Les subventions et transferts accordés par l'État à certains de ses démembrés et organismes extérieurs sont estimés à 420,2 milliards en 2019 après un niveau de 403,7 milliards en 2018. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'État, aux Établissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre

certaines missions spécifiques de l'État. Des subventions et transferts seraient également alloués au secteur électricité, aux Collectivités Décentralisées⁴ pour soutenir la politique de décentralisation de l'État, aux Ambassades et Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient à 1 135,6 milliards en 2019 contre 1 095,8 milliards en 2018, soit une hausse de 3,6%. Ces dépenses prennent en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2016-2020, en vue de l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020. Les projets d'investissements se chiffraient à 1 596,4 milliards contre 1 547,3 milliards en 2018.

Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures structurantes, d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 735,9 milliards.

⁴Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation et du développement local, le Gouvernement a procédé à la création de 31 régions, 2 districts autonomes et 197 communes.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 36,2 milliards en 2019 après s'être établies à 32,6 milliards en 2018. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) renfermant la sécurisation des élections locales et régionales.

Au total, l'année 2019 enregistrerait un solde budgétaire global déficitaire de 790,2 milliards (-3,0% du PIB) contre 944,2 milliards (-4,0% du PIB) en 2018. Le financement de ce déficit serait couvert notamment par les ressources à mobiliser sur les marchés monétaire et financier d'une valeur estimée à 1 371,5 milliards dont 500,0 milliards au titre de prêts internationaux en Euro.

Tableau 14: Dépenses totales de l'État 2017-2020 (optique TOFE)

| (en milliards de FCFA) | 2017 | | 2018 | | 2019 | | 2020 | |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Réalisation | % PIB | Réalisation | % PIB | Estimation | % PIB | Prévision | % PIB |
| Personnel | 1 512,3 | 6,8 | 1 621,9 | 6,8 | 1 720,8 | 6,6 | 1 770,2 | 6,3 |
| Prestations sociales | 263,7 | 1,2 | 296,3 | 1,2 | 323,7 | 1,2 | 346,1 | 1,2 |
| CNPS | 133,1 | 0,6 | 130,2 | 0,5 | 145,9 | 0,6 | 151,8 | 0,5 |
| CGRAE | 130,6 | 0,6 | 166,2 | 0,7 | 177,8 | 0,7 | 194,3 | 0,7 |
| Subventions et transferts | 430,1 | 1,9 | 403,7 | 1,7 | 420,2 | 1,6 | 427,2 | 1,5 |
| Dépenses de fonctionnement | 1 105,0 | 5,0 | 1 095,8 | 4,6 | 1 135,6 | 4,4 | 1 213,7 | 4,3 |
| Dépenses du budget de l'Etat | 700,2 | 3,2 | 628,7 | 2,6 | 627,3 | 2,4 | 659,1 | 2,3 |
| Autres dépenses de fonctionnement | 227,4 | 1,0 | 293,0 | 1,2 | 302,1 | 1,2 | 337,4 | 1,2 |
| Dépenses sociales ciblées | 6,7 | 0,0 | 6,7 | 0,0 | 8,8 | 0,0 | 8,8 | 0,0 |
| Dépenses d'investissement | 1 526,8 | 6,9 | 1 547,3 | 6,5 | 1 596,4 | 6,2 | 1 816,1 | 6,4 |
| Sur ressources internes | 873,7 | 3,9 | 871,2 | 3,6 | 820,0 | 3,2 | 913,0 | 3,2 |
| Sur ressources externes | 599,6 | 2,7 | 656,1 | 2,7 | 735,9 | 2,8 | 865,6 | 3,1 |
| Dépenses de sécurité | 44,9 | 0,2 | 32,6 | 0,1 | 36,2 | 0,1 | 95,9 | 0,3 |
| Sur ressources internes | 44,9 | 0,2 | 32,6 | 0,1 | 36,2 | 0,1 | 95,9 | 0,3 |
| Sur ressources externes | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Dépenses liées aux déchets toxiques | 4,0 | 0,0 | 0,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Transferts en capital | 46,0 | 0,2 | 37,6 | 0,2 | 32,5 | 0,1 | 17,3 | 0,1 |
| Intérêts dus sur la dette | 379,5 | 1,7 | 434,2 | 1,8 | 532,1 | 2,0 | 624,3 | 2,2 |
| Sur dette intérieure | 203,6 | 0,9 | 206,1 | 0,9 | 211,6 | 0,8 | 238,8 | 0,8 |
| Sur dette extérieure | 175,8 | 0,8 | 228,0 | 1,0 | 320,5 | 1,2 | 385,5 | 1,4 |
| DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques) | 5 138,3 | 23,2 | 5 273,2 | 22,1 | 5 517,2 | 21,3 | 5 949,9 | 21,0 |
| DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS | 5 521,8 | 24,9 | 5 708,3 | 23,9 | 6 049,2 | 23,3 | 6 574,2 | 23,2 |

Sources : DGTCP ; DGBF ; DGE/DPPSE

III.3- La dette publique

L'exécution du service de la dette publique à fin 2019, devrait ressortir à 1 781,1 milliards contre 1 547,2 milliards en 2018. Ce niveau d'exécution représente 6,9% du PIB et 36,0% des recettes intérieures contre respectivement 6,5% et 34,3% en 2018. Il comprend 751,9 milliards de dette extérieure et 1 029,2 milliards de dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure devrait se chiffrer à 1029,2 milliards en 2019 conformément aux révisions. Ce service devrait être entièrement remboursé. Il est composé notamment de 126,6 milliards de bons du Trésor, 472,3 milliards d'obligation du Trésor, 246,1 milliards d'emprunts obligataires. Les remboursements se répartissent comme suit :

- 30,4 milliards au profit de la BCEAO dont 23,7 milliards pour le compte des DTS et 6,7 milliards au titre des intérêts sur les avances statutaires ;
- 51,9 milliards au profit des banques commerciales (6,6 milliards à la BACI ; 7,2 milliards à la BNI) ;
- 5,8 milliards au niveau du secteur non bancaire.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 751,9 milliards à fin décembre 2019. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 151,5 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 91,6 milliards pour le FMI, 22,1 milliards pour la BID, 16,4 milliards pour la BOAD et 10,4 milliards pour la Banque Mondiale ;

- 199,7 milliards pour le Club de Paris dont 158,7 milliards au titre du C2D et du PCD ;
- 74,1 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 34,3 milliards au profit de Eximbank Chine, 23,8 milliards au profit de Eximbank Inde et 10,7 milliards au titre du prêt Congo ;
- 322,4 milliards pour les commerciaux dont 240,2 milliards d'intérêts Eurobonds ; et
- 17,0 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 15: Situation d'exécution du service de la dette publique en 2019

| | Service dû prévisionnel | Service dû révisé |
|----------------------------------|-------------------------|-------------------|
| BCEAO | 30,4 | 30,4 |
| Banques commerciales | 51,9 | 51,9 |
| Secteur non bancaire | 5,8 | 5,8 |
| Bons du Trésor | 126,6 | 126,6 |
| Obligations du Trésor | 472,3 | 472,3 |
| Emprunts Obligataires | 246,1 | 246,1 |
| SUKUK | 73,9 | 73,9 |
| RCI | 1,3 | 1,3 |
| Frais et commissions | 13,0 | 21,0 |
| TOTAL DETTE INTERIEURE | 1 021,3 | 1 029,2 |
| Multilatéraux | 151,5 | 151,5 |
| Club de Paris | 199,7 | 199,7 |
| Autres bilatéraux | 74,1 | 74,1 |
| Commerciaux | 322,4 | 322,4 |
| dont Eurobond | 297,1 | 297,1 |
| Charges Exceptionnelles | 4,0 | 4,0 |
| TOTAL DETTE EXTERIEURE | 751,9 | 751,9 |
| TOTAL SERVICE DE LA DETTE | 1 773,1 | 1 781,1 |

Sources : DGTCP, DGE/DPPSE

Tableau 16: Service de la dette publique réglé 2017-2020

| En milliards sauf indication | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------------------------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
| SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE | 556,3 | 610,2 | 751,9 | 869,4 |
| % PIB | 2,5% | 2,6% | 2,9% | 3,1% |
| % des recettes intérieures | 13,1% | 13,5% | 15,2% | 16,2% |
| % des recettes d'exportation | 7,5% | 8,6% | 10,0% | 11,1% |
| SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE | 891,9 | 937,0 | 1 029,2 | 1 267,7 |
| % PIB | 4,0% | 3,9% | 4,0% | 4,5% |
| % des recettes intérieures | 20,9% | 20,7% | 20,8% | 23,5% |
| TOTAL SERVICE DE LA DETTE | 1448,2 | 1 547,2 | 1 781,1 | 2 137,1 |
| % PIB | 6,5% | 6,5% | 6,9% | 7,5% |
| % des recettes intérieures | 34,0% | 34,2% | 36,0% | 39,7% |

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2019

En 2019, les réformes menées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier ont visé les objectifs spécifiques de (i) politique sociale et d'emplois, (ii) de politique budgétaire et d'administration fiscale, (iii) de gestion de la dette publique et (iv) de renforcement de l'appareil statistique. Ainsi, les grands axes des réformes mises en œuvre sont :

En matière de **politique sociale et d'emplois** :

- en vue de renforcer l'impact social des projets et des réformes mis en œuvre par le Gouvernement, un Programme Social dénommé « Programme Social du Gouvernement « PSGouv 2019-2020 »⁵ a été adopté en 2018. Ce programme vise à rendre la croissance encore plus inclusive en améliorant le bien-être social des populations, grâce à un service public mieux accessible, efficace et de qualité. Il s'articule autour de cinq grands axes stratégiques comprenant 67 projets dont 12 à impact large et rapide ;
- le Gouvernement poursuit également ses efforts pour l'amélioration de la protection sociale à travers notamment le renforcement du programme de filets sociaux. A cet effet, les transferts monétaires directs de 144 000 FCFA/an seront étendus progressivement à 100 000 ménages pauvres en 2019 contre 50 000 en 2018, pour atteindre 125 000 ménages en 2020, soit 750 000 personnes bénéficiaires directes sur l'ensemble du territoire national ;
- la Couverture Maladie Universelle (CMU) devrait être déployée en 2019 ;

- le Gouvernement continue de renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, et l'amélioration des conditions d'études ;
- le Gouvernement poursuit également le renforcement de l'accès des populations aux services socioéconomiques de base, notamment l'électricité et l'eau potable ; et enfin
- le Gouvernement met en œuvre des mesures et réformes ciblées pour l'amélioration de l'employabilité et de l'accès à un emploi décent et stable des femmes et des jeunes. A cet effet, un accent particulier est accordé aux projets et programmes notamment le projet « Une formation, mon passeport pour l'emploi », le Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) et le Programme d'Aide à l'Embauche (PAE).

En matière de **politique budgétaire et administration fiscale** :

- le Gouvernement poursuit sa politique de consolidation budgétaire dans la gestion des finances publiques en 2019. A ce titre, les efforts sont consacrés à :
 - o l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales ;
 - o la maîtrise des charges de fonctionnement, tout en privilégiant les dépenses en faveur de la lutte contre la pauvreté et la réduction des disparités sociales ;
 - o la réduction du déficit budgétaire global pour le ramener à 3% du PIB en 2019 et le maintenir dans une trajectoire compatible avec les équilibres interne et externe ;
 - o l'amélioration de l'efficacité des dépenses d'investissement et le renforcement de la maîtrise des risques budgétaires ; et
 - o l'amélioration de la performance de la gestion des finances publiques à travers l'opérationnalisation du budget-programme.

⁵ Voir encadré

- Le Gouvernement continue la mise en œuvre des réformes De l'administration fiscale et douanière visant à améliorer le niveau des recettes. Ces réformes visent notamment (i) l'amélioration de l'efficacité des services, (ii) l'optimisation de la fiscalité foncière, et (iii) l'élargissement de l'assiette.
 - o L'amélioration de l'efficacité des services sur l'instauration de l'identifiant unique des contribuables en Côte d'Ivoire depuis Octobre 2018. Suite aux problèmes techniques, le processus de ré-immatriculation des entreprises déjà créées n'a pas pu démarrer. Il sera lancé au cours du deuxième semestre de l'année 2019 avec pour objectif d'intégrer le maximum possible d'entreprises à fin 2019 ;
 - o l'optimisation de la fiscalité foncière sera effectuée en poursuivant les travaux cadastraux dans les zones à forte potentialité ainsi que les opérations de recensement des contribuables dans la ville d'Abidjan et à l'intérieur du pays, en vue d'élargir l'assiette des impôts fonciers et impôts divers. Le Livre Foncier Electronique devrait être étendu aux banques et établissements financiers pour renforcer et sécuriser davantage le marché hypothécaire ;
 - o l'élargissement de l'assiette s'intensifiera par la formalisation de l'activité informelle. A ce titre, des pistes de réflexions sont en cours pour la mise en place d'une fiscalité adaptée pour le développement des PME en vue de réduire de façon progressive le poids du secteur informel.
- Le Gouvernement poursuivra sa politique de rationalisation des dépenses en privilégiant les dépenses d'investissements publics structurants et celles inscrites dans le PSGouv 2019-2020.

En matière de **gestion de la dette publique** :

- la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) constitue le cadre de référence de l'ensemble des opérations de financement des besoins de l'Etat. La SDMT 2019-2023 propose de combler les besoins bruts de financement selon des proportions en ayant recours environ pour moitié aux emprunts en FCFA et aux emprunts en devises ;
- le Gouvernement continue d'affiner le cadre de la gestion de la dette publique, conformément aux bonnes pratiques internationales et aux normes communautaires de l'UEMOA. A cet effet, il entend renforcer le cadre juridique et institutionnel, à travers la finalisation et l'adoption en Conseil des Ministres d'un projet de loi portant politique nationale d'endettement et de gestion de la dette publique avant la fin 2019.

En matière de **renforcement de l'appareil statistique** :

- le Gouvernement poursuit le renforcement de son Système Statistique National afin de produire des statistiques de qualité et garantir la publication des données économiques dans les délais. Dans ce cadre, la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) pour la période 2017-2021, adoptée le 12 décembre 2018, fera l'objet d'un suivi particulier. Aussi, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les actions suivantes :
 - réviser le statut juridique et rendre opérationnel le Conseil National de la Statistique (CNStat). Cette révision devrait prendre en compte le changement du statut juridique du CNStat et la création du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) ;

- mettre en place le Fonds National du Développement de la Statistique (FNDS) en 2019 et prévoir une dotation budgétaire pour le FNDS dans la Loi de Finances 2020. Par ailleurs, les ressources nécessaires à l'INS pour le financement de ses activités en 2019 lui seront fournies ;
 - mettre en place un système centralisé d'appui aux services statistiques sectoriels et un profil de carrière des statisticiens du secteur public ;
 - poursuivre le renforcement des capacités des ministères pour la production de statistiques de qualité ;
 - publier régulièrement les données et indicateurs sur les sites de l'Institut National de la Statistique (www.ins.ci), du Ministère de l'Économie et des Finances (www.finances.gouv.ci) ainsi que celui de la BCEAO (www.bceao.int), conformément au calendrier arrêté pour la diffusion de la Page Nationale Récapitulative des Données (PNRD) de la Côte d'Ivoire ;
 - s'assurer de la production des indicateurs de haute fréquence pour les secteurs secondaire et tertiaire, après les avancées réalisées. A ce titre, l'Indice Harmonisé de Production Industrielle rénové (IHPI) et les Indices du Chiffre d'Affaires (ICA) de la Construction, de l'industrie et du commerce devraient être produits [en 2019]. Les travaux de mise en place de l'ICA des services devraient démarrer au cours de cette année 2019 dans le cadre de la prolongation du programme (PSR –UEMOA) ;
 - finaliser les travaux sur le changement d'année de base et mettre en œuvre le SCN 2008. En particulier, la production des comptes nationaux pour l'année de base 2015 et celle de l'année courante 2016 devrait être achevée en 2019. De même, la reconstitution des séries passées des comptes nationaux annuels jusqu'à 2017 sera finalisée cette année ;
 - réaliser l'Enquête Niveau de Vie (ENV) en 2019 ; et
- réaliser le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2019. A cet effet, l'activité de cartographie est en cours, et l'opération de dénombrement devrait démarrer au cours du dernier trimestre 2019. Les premiers résultats seraient disponibles en mai 2020.

Encadré 1 : Les douze (12) mesures phares du PSGouv 2018-2020

Avec un coût global de 1 003,5 milliards de F CFA sur 2019 et 2020, dont 93% de budget acquis, les douze (12) mesures phares du Programme Social visent principalement à créer des emplois, notamment pour les jeunes, à améliorer la qualité de la vie des populations dans les zones rurales et à baisser le coût de la vie.

Au titre l'éducation

- l'amélioration des conditions d'étude et d'encadrement des élèves ; et
- l'amélioration des conditions de vie des élèves en milieu scolaire par la construction des latrines dans les écoles des villages déclarés Fin de Défécation à l'Air Libre (PLEV-FDAL) ;

Au titre de la santé

- le renforcement du Programme de Gratuité Ciblée ;
- le renforcement du Programme Elargi de Vaccination ; et
- l'opérationnalisation progressive de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Au titre du logement

- l'accélération du programme des logements sociaux.

Au titre de l'accès à l'eau et à l'électricité

- la baisse du Tarif social de l'électricité ;
- l'accélération de l'accès à l'électricité par le renforcement du Programme National d'Electrification Rural (PRONER) et du Programme Electricité pour Tous (PEPT) ; et
- le renforcement du programme d'accès à l'eau potable en milieu rural.

Au titre de l'emploi

- le développement d'activités d'autonomisation en faveur des jeunes et des femmes.

Au titre des autres actions

- l'intensification et l'élargissement de la couverture des bénéficiaires du programme de filets sociaux productifs ; et
- la maîtrise des charges de transport sur les denrées vivrières par le reprofilage de 120 000 Km de routes en terre et de pistes rurales sur l'étendue du territoire national.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2020

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2020

I.1- L'environnement économique international

En 2020, l'activité économique mondiale devrait atteindre 3,5% contre 3,2% en 2019 en lien notamment avec (i) la positivité de l'état d'esprit sur les marchés financiers ; (ii) la poursuite de la disparition des freins temporaires, notamment dans la zone euro ; (iii) la stabilisation de l'économie dans certains pays émergents en difficulté notamment l'Argentine et la Turquie.

En outre, l'accélération de la croissance mondiale en 2020 reposerait sur la consolidation de la croissance dans les pays émergents et en développement (4,7% contre 4,1% en 2019) et dans les pays de la zone Euro (1,6% contre 1,3% en 2019) malgré un léger ralentissement dans les pays avancés (1,7% contre 1,9% en 2019).

Dans la plupart des pays avancés, la croissance resterait modérée, caractérisée par une faible croissance potentielle et un rétrécissement graduel des écarts de production. Les États-Unis afficheraient un taux de croissance de 1,9% en 2020 contre 2,6% en 2019, lié à une demande intérieure un peu plus faible que prévue, de même que les importations, en partie à cause de l'effet des droits de douane.

La zone euro afficherait une croissance de 1,6% en 2020 contre 1,3% en 2019, favorisée par un redressement de la demande extérieure et des facteurs temporaires (notamment la baisse des immatriculations d'automobiles en Allemagne et les manifestations en France) continuent de s'estomper.

Les pays émergents et en développement enregistreraient une croissance de 4,7% et continueraient de présenter des perspectives différenciées. Bien que la croissance élevée s'explique principalement

par la persistance de solides résultats économiques dans les pays émergents d'Asie, la hausse attendue tient à une amélioration des perspectives des pays exportateurs de produits de base.

La croissance en Afrique Subsaharienne connaîtrait une hausse de 3,6% en 2020 contre 3,4% en 2019, liée principalement à la croissance vigoureuse dans les pays pauvres en ressources naturelles qui compensera partiellement les résultats médiocres des plus grandes économies de la région. Ainsi, la croissance au Nigéria devrait passer de 2,3% en 2019 à 2,6% en 2020, en raison de la hausse des prix, des recettes et de la production du pétrole. Quant à l'Afrique du Sud, la croissance économique devrait afficher une progression de 1,1% en 2020 contre 0,7% en 2019.

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la hausse des cours en FCFA/Kg du café (+9,1%), du cacao (+2,8%), de l'huile de palme (+11,6%), du sucre (+5,9%) et de l'or (+5,7%). En revanche, les cours du caoutchouc (-3,3%) et du pétrole brut (-6,2%) seraient en baisse. Quant au taux de change, il serait marqué par une dépréciation du dollar par rapport au FCFA de 0,5% en 2020.

Tableau 17: Cours des matières premières de 2018 à 2020

| PRODUITS | 2018 | 2019 | 2020 (prév) |
|----------------------------|-----------|-----------|-------------|
| Café (F CFA/kg) | 1 081,1 | 1 042,4 | 1 137,1 |
| Cacao (F CFA/kg) | 1 273,5 | 1 355,4 | 1 393,1 |
| Coton (F CFA/kg) | 1 118,7 | 1 004,7 | 1 005,0 |
| Caoutchouc (F CFA/kg) | 862,0 | 992,7 | 959,7 |
| Huile de palme | 310,8 | 284,0 | 316,9 |
| Sucre | 150,0 | 154,7 | 163,8 |
| Pétrole brut (F CFA/baril) | 37 935,8 | 35 754,3 | 33 527,6 |
| Or (F CFA/once) | 704 620,1 | 796 373,8 | 842 067,3 |

Sources : Banque mondiale, FMI (WEO, Juillet 2019) DGE/DPPSE

I.2- L'environnement national

Après un taux de croissance de 7,5% en 2019, la performance économique en 2020 serait marquée par un taux de croissance de 7,3% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production vivrière, l'industrie manufacturière, l'énergie et surtout la consolidation des BTP et des services.

Les composantes de la demande devraient poursuivre leur évolution positive grâce à l'affermissement des investissements (+13,9%) et la vigueur de la consommation finale (+4,8%). Cette stimulation de la demande induirait une hausse des importations de 4,8% pendant que les exportations se consolideraient à 4,8%.

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait croître de 2,0% en dépit de la baisse de l'agriculture d'exportation, grâce à la production vivrière (+4,0%) qui bénéficierait toujours de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2), de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs et de la maîtrise de la production nationale par le renforcement des mesures de contrôle des frontières terrestres.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 9,9% en lien avec la hausse des BTP (+17,0%), des autres industries manufacturières (+7,8%), de l'extraction minière (+5,9%), des industries agroalimentaires (+12,6%), de l'énergie (+8,2%) et des produits pétroliers (+3,5%). Ce

secteur bénéficierait toujours de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 8,9% en 2020, grâce au transport (+9,8%), aux télécommunications (+11,0%), au commerce (+8,0%) et enfin aux autres services (+8,4%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 9,7%, grâce notamment aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

I.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand devrait croître de 1,5% prenant en compte les effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande en 2020 serait tirée par l'affermissement des investissements (+13,9%) et la consolidation de la consommation finale (+4,8%).

Les investissements (+13,9%) seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (infrastructures socioéconomiques, logements sociaux, etc.) et le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et celui de la construction. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 24,3% du PIB. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,9% en 2020.

Quant à la **consommation finale** (+4,8%), elle bénéficierait de la hausse des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les **importations de biens et services** progresseraient de 4,8% en 2020, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les **exportations de biens et services** seraient en hausse de 4,8% en raison de la bonne tenue des produits miniers et des produits transformés.

L'**inflation** serait contenue à 0,8% en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés en biens de consommation finale et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 18 : Cadrage macro-économique 2017-2020

| Croissance en volume en % | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 (Prév.) |
|---|------|------|------|--------------|
| PIB réel | 7,7 | 7,4 | 7,5 | 7,3 |
| Secteur Primaire | 11,2 | 4,2 | 2,3 | 2,0 |
| Secteur Secondaire | 3,0 | 7,1 | 9,7 | 9,9 |
| Secteur Tertiaire | 6,6 | 9,2 | 9,1 | 8,9 |
| Secteur non marchand | 15,8 | 7,9 | 2,8 | 1,5 |
| Consommation finale | 4,0 | 7,2 | 5,0 | 4,8 |
| FBCF | 11,9 | 14,4 | 14,5 | 13,9 |
| Exportation de biens et services | 17,6 | 0,3 | 9,6 | 4,8 |
| Importation de biens et services | 7,5 | 5,7 | 5,9 | 4,8 |
| Déflateur du PIB | -1,7 | 0,4 | 1,1 | 1,6 |

Source : DGE/DPPSE

I.2.3- La balance des paiements⁶

En 2020, le solde global devrait ressortir excédentaire à 1,3% du PIB.

⁶ Prévisions de la DPPSE

Le compte des transactions courantes enregistrerait un déficit de 4,2% du PIB, comme l'année d'avant. Ce déficit serait dû à ceux des services, du revenu primaire et du revenu secondaire, malgré l'augmentation de la balance des biens.

L'excédent du commerce des biens devrait se renforcer de 1,5% par rapport à 2019. Cette évolution serait imputable à l'augmentation des exportations, en valeur, plus forte que celle des importations. En effet, les ventes de marchandises à l'étranger s'accroîtraient de 300,9 milliards (+4,3%) en 2020 par rapport à 2019. Elles seraient portées par la hausse, en valeur, des exportations de cacao (fèves et produits de la première transformation), en lien avec l'amélioration continue des cours de ce bien et les effets de la politique d'industrialisation du secteur. Les exportations bénéficieraient également de la bonne tenue de la production de l'or, du caoutchouc, du coton, de la noix de cajou et des produits pétroliers. S'agissant des importations FOB, elles progresseraient de 277,3 milliards (+5,1%) en 2020 par rapport à 2019, du fait, notamment, de la poursuite des achats de biens intermédiaires et d'équipement utilisés dans le cadre des investissements publics et privés. Elles devraient également être impactées par la hausse des achats de produits de consommation. En effet, l'amélioration des revenus des populations, en liaison avec les créations d'emplois dans le contexte de la croissance économique, devrait induire des importations de plus en plus importantes de ces biens.

S'agissant des autres postes du compte courant de la balance des paiements, ils enregistreraient des déficits plus importants. Ainsi, les services importés devraient continuer de croître en relation avec la hausse des paiements extérieurs au titre du fret et des services techniques liés à la construction des infrastructures économiques.

Au niveau des revenus, le solde déficitaire se creuserait en raison des paiements des intérêts de la dette publique, des dividendes par les entreprises à capitaux étrangers ainsi que l'augmentation des fonds émis, vers l'extérieur, par les travailleurs migrants.

Le compte de capital enregistrerait un excédent plus important en 2020 par rapport à 2019. Au regard des évolutions du compte des transactions courantes et du compte de capital, le besoin de financement de l'économie se situerait à 1.016,1 milliards en 2020, après celui de 937,2 milliards en 2019.

S'agissant du compte financier, il enregistrerait une entrée nette des capitaux étrangers en 2020 de 1.394,9 milliards, après celle de 909,8 milliards en 2019, soit une progression de 53,3%.

Cet afflux de capitaux étrangers proviendrait de la hausse des investissements directs étrangers et de la mobilisation des ressources financières par l'Administration publique au titre des prêts projets et des autres emprunts à l'extérieur.

Au total, les évolutions des différentes opérations extérieures de l'économie ivoirienne en 2020 aboutiraient à un solde global de la balance des paiements excédentaire de 378,8 milliards, après le déficit de 27,5 milliards en 2019.

Tableau 19 : Balance des paiements 2018-2020

| En milliards de F CFA | 2018 | 2019 | 2020 (prév.) |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Compte des transactions courantes | -1 121,6 | -1 082,4 | -1 187,4 |
| Biens | 1 273,7 | 1 546,6 | 1 570,2 |
| Services | -1 142,3 | -1 258,8 | -1 298,8 |
| Revenus | -949,5 | -1 064,4 | -1 133,1 |
| Transfert courants | -303,5 | -305,9 | -325,8 |
| Compte de capital | 88,7 | 145,2 | 171,3 |
| Transferts de capital | 88,7 | 145,2 | 171,3 |
| Acquisitions et cessions d'actifs non financiers | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Compte financier | -1 302,2 | -909,8 | -1 394,9 |
| Investissements directs | -332,7 | -360,0 | -388,4 |
| Investissements de portefeuille | -978,5 | -49,5 | 33,6 |
| Autres investissements | 9,0 | -500,2 | -1 040,1 |
| Erreurs et omissions nettes | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde global | 269,3 | -27,5 | 378,8 |
| Variation des AEN | -269,3 | 27,5 | -378,8 |
| Financement exceptionnel | 0 | 0 | 0 |

Sources : BCEAO ; DGE/DPPSE

I.2.4.- La situation monétaire⁷

Les **statistiques monétaires** en 2020 seraient marquées par une augmentation de la **masse monétaire** de 10,0% après 8,9% enregistrée en 2019. Cette hausse dans le sillage de celle du PIB en valeur, est amenée aussi bien par les dépôts que par la circulation fiduciaire qui progresseraient respectivement de 11,6% et 5,0% en 2020.

⁷ Prévisions de la DPPSE

Les **actifs extérieurs nets** sont prévus en hausse de 378,8 milliards en 2020. La position extérieure des banques devrait se dégrader au profit de celle de la Banque Centrale en lien avec le rapatriement des avoirs extérieurs.

Les **créances intérieures** se consolideraient davantage de 885,8 milliards pour se situer à 11 019,9 milliards en 2020, après 10 134,1 milliards en 2019 sous l'effet conjugué d'un désengagement net de l'État de 229,4 milliards (dont un remboursement de 41,4 milliards à la BCEAO et un remboursement de 188,0 milliards aux banques) et d'une hausse des **créances sur l'économie** (+14,0% ; +1 115,2 milliards) en liaison avec le financement bancaire du privé.

Le ratio crédit à l'économie/PIB évoluerait de 32,4% en 2020 après 30,9% en 2019.

II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2020

Les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2020 sont basées sur un taux de croissance du PIB de 7,3%.

II.1- Les recettes totales et dons

Les **recettes totales et dons** passeraient de 5 259,1 milliards en 2019 à 5 711,4 milliards en 2020. Ils se décomposent en recettes fiscales (4 742,1 milliards), en recettes non fiscales (628,6 milliards) et en dons (340,7 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁸

Les recettes fiscales sont prévues à 4 742,1 milliards en 2020 contre 4 299,4 milliards en 2019. Les actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources seront poursuivies. Il

s'agit notamment de la réorganisation de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ; du fonctionnement optimal de la procédure de télé déclaration instituée depuis 2015 ; de l'informatisation de la gestion des exonérations et des remboursements de crédits de TVA, de l'amélioration de la prise en charge des marchandises aux bureaux frontières, ainsi que de l'intensification de la lutte contre la fraude par l'installation des ponts bascules et la mise en service des nouveaux scanners.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

Les recettes de la DGI sont projetées à 2 493,3 milliards et se décomposeront selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 350,3 milliards en 2019 à 414,1 milliards en 2020, en relation avec le regain d'activité en 2019 ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2020, une hausse de 60,7 milliards par rapport au niveau à fin 2019 pour se situer à 633,6 milliards compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs sociaux de la santé et de l'éducation, de la poursuite de la politique de déblocage, des avancements indiciaires dans l'administration publique ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 576,1 milliards en 2020, en hausse de 79,8 milliards par rapport à 2019. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement des contrôles.

⁸ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

Les recettes du Trésor sont prévues pour 12,1 milliards contre une estimation à fin 2019 de 11,2 milliards. Les impôts directs sont projetés à 10,9 milliards et les impôts sur biens et services sont à 1,2 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 1 982,2 milliards en 2020.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport avec l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gasoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi pour 2020, ces taxes sont projetées à 465,7 milliards ;
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 993,6 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 419,2 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 628,6 milliards en 2020 contre 645,9 milliards en 2019, tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

⁹ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

II.2- Les dons

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 340,7 milliards en 2020 après un niveau attendu de 313,7 milliards en 2019. Ils prennent uniquement en compte les projets ayant des conventions signées.

II.3- Les dépenses publiques⁹

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 6 574,2 milliards en 2020 contre 6 049,2 milliards en 2019, soit une hausse de 525,0 milliards. Cette augmentation serait liée notamment à la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires. En outre, les investissements connaîtraient une hausse du fait de la mise en œuvre d'importants programmes tels que « l'école pour tous » avec notamment la construction et l'extension des Universités, la construction de salles de classes.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 3 766,0 milliards contre 3 609,2 milliards en 2019, soit une hausse de 4,3%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinera comme ci-après :

Les charges salariales devraient passer de 1 720,8 milliards en 2019 à 1 770,2 milliards en 2020, soit une hausse de 49,4 milliards (+2,9%) afin de prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

Les subventions et transferts sont projetés à 427,2 milliards en 2020. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

Les dépenses de fonctionnement s'afficheraient à 1 213,7 milliards, soit une hausse de 78,1 milliards par rapport à 2019.

II.3.2-Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établiraient à 1 816,1 milliards en 2020 contre 1 596,4 milliards en 2019, soit une hausse de 219,7 milliards (+13,8%) prenant en compte les priorités du PND II traduites dans le PIP. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 47,7%.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2020 se situent à 2 132,1 milliards dont 869,4 milliards pour la dette extérieure et 1 267,7 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 359,0 milliards par rapport au service estimé de 2018. Ce service représente 7,6% du PIB 6,8% en 2019.

S'agissant du service de la dette intérieure, il est prévu à 1 267,7 milliards et comprend :

- 10,3 milliards pour la BCEAO ;
- 46,5 milliards pour les Banques commerciales ;
- 135,5 milliards de bons du Trésor ;
- 399,0 milliards d'emprunts obligataires ;
- 589,6 milliards d'obligation du Trésor ;
- 71,4 milliards de SUKUK ;
- 8,8 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Concernant la dette extérieure, le service prévisionnel en 2020 est de 869,4 milliards. Il se répartit de la manière suivante :

- 184,8 milliards dus aux multilatéraux ;
- 179,5 milliards dus au Club de Paris dont 157,1 milliards de C2D et du PCD ;
- 418,8 milliards dus aux commerciaux dont 310,5 milliards au titre des Eurobonds ;
- 81,4 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 3,0% du PIB en 2020 tout comme en 2019. Il ressortirait à 862,8 milliards. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régionaux prévues à 1 494,4 milliards, des appuis budgétaires de 329,6 milliards et des prêts projets pour 694,2 milliards.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2020

A moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

En matière de **régulation des prix dans les principaux secteurs** :

Pour tenir compte de l'évolution des cours internationaux, le Gouvernement continuera de prendre les mesures nécessaires pour ajuster les prix dans les principaux secteurs concernés.

- Le prix minimum bord champ garanti aux producteurs de cacao, café et anacarde est fixé conformément aux mécanismes en vigueur.

- Les prix à la pompe des produits pétroliers continueront de refléter le mécanisme d'ajustement, tout en préservant les niveaux adéquats de recettes fiscales en 2019.

En matière de **gestion des finances publiques** :

- le Gouvernement poursuivra l'amélioration de la performance de la gestion des finances publiques, à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques 2018-2020 ;
- la régulation budgétaire sera poursuivie à travers la mise en cohérence de la consommation des crédits budgétaires avec le rythme de recouvrement des recettes pour respecter les objectifs du programme. Ainsi, en cas d'évolution défavorable dans le recouvrement des recettes, le Gouvernement procédera à la prise de mesures compensatrices au niveau des recettes de rendement équivalent ou à des ajustements au niveau des dépenses. Le Gouvernement entend préserver les dépenses à fort impact sur la réduction de la pauvreté dans les arbitrages éventuels d'ajustement ;
- le Gouvernement continuera la modernisation de son système de passation des marchés publics. Dans ce cadre :
 - o Un projet de code des marchés publics révisé a été élaboré pour prendre en compte de nouveaux modes de contractualisation et de nouvelles méthodes d'évaluation des offres en vue d'assurer une meilleure efficacité des procédures de passation de marchés publics.
 - o Le processus de dématérialisation des procédures de marchés publics va se poursuivre avec l'extension des modules de la phase 1 à l'ensemble des ministères à fin décembre 2019. La phase 2 consacrée au secteur privé sera mise en place avec l'appui de la Banque Mondiale, et testée

en 2020 en vue de la généralisation du processus de dématérialisation en 2021.

Concernant le **secteur public** :

- la consolidation de l'équilibre financier du secteur hydrocarbure se poursuivrait en lien avec la bonne exécution des plans de restructuration des entreprises du secteur ;
- la mise en œuvre des plans stratégiques des entreprises publiques du secteur des transports se poursuivrait :
 - o En ce qui concerne Air Côte d'Ivoire (ACI), elle devrait poursuivre son plan d'extension avec notamment l'acquisition de deux aéronefs prévue en 2020 et 2021. Par ailleurs, un nouveau business plan sera élaboré pour tenir compte de la conjoncture actuelle et des perspectives de croissance du secteur en vue de rendre Air Côte d'Ivoire profitable. Aussi, le Gouvernement poursuivra la production et la présentation d'un rapport semestriel sur la situation financière de la compagnie.
 - o S'agissant de la SOTRA, le résultat d'exploitation continue de s'améliorer avec la mise en œuvre du plan stratégique. Conformément à ce plan, après la réception de 500 autobus en 2017, 120 autobus ont été réceptionnés en 2018 pour un objectif de 450 ; le reliquat devant être livrés en 2019. Les démarches pour l'acquisition de la 3^e vague de 500 autobus sont en cours. Par ailleurs, le plan stratégique de la SOTRA a été actualisé au regard de la non réalisation à temps des hypothèses d'investissements, qui a abouti à la signature, en janvier 2019, d'un contrat de performance avec l'Etat pour la période 2018-2020.

En matière de **développement du secteur financier et inclusion financière** :

- le Gouvernement entend se doter d'un système financier moderne et performant, capable de soutenir le dynamisme de l'activité économique et de favoriser l'inclusion financière, à travers la mise en œuvre du Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) ;
- le Gouvernement continuera la modernisation du cadre réglementaire et institutionnel du secteur bancaire, en vue de réduire le coût du risque et accroître davantage le financement de l'économie ;
- les efforts pour réduire les vulnérabilités dans le secteur bancaire se poursuivront à travers la mise en œuvre des différents plans de restructuration ;
- le Gouvernement veillera à renforcer et à assainir le secteur de la microfinance, en vue de maintenir la bonne orientation des activités ;
- le Gouvernement continuera de promouvoir l'inclusion financière. Dans ce cadre, l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) sera chargée de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière pour la période 2019-2024, élaborée en novembre 2018 ;

Concernant le **renforcement de l'environnement des affaires et développement du secteur privé** :

- le Gouvernement entend faire de la Côte d'Ivoire un pôle d'attraction pour les investissements privés nationaux et internationaux. Capitalisant sur les acquis, le Gouvernement compte poursuivre l'amélioration du climat des affaires à travers la mise en œuvre de son nouvel Agenda de réformes pour la période 2018-2020 adopté en Conseil des Ministres en septembre 2018 ;

- le Gouvernement veillera à la bonne exécution de son nouvel Agenda des réformes Doing Business prévues pour la période 2018-2020. Avec la mise en œuvre de cet Agenda, la Côte d'Ivoire vise à continuer d'améliorer son classement au Doing Business. Les principaux indicateurs qui afficheraient des avancées remarquables sont présentés dans l'encadré ;
- l'opérationnalisation de l'Agence Côte d'Ivoire PME devrait contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme « Phoenix » qui vise la promotion et l'accompagnement des PME. Dans le cadre de la réalisation d'une cartographie des PME, l'Agence veillera à finaliser la mise en place de la plateforme électronique d'identification et du statut d'Entrepreneur ;
- le Gouvernement entend poursuivre les investissements visant à améliorer le cadre de production et la compétitivité du secteur privé. A cet effet, il compte accroître la disponibilité de l'offre de terrains industriels et renforcer l'attractivité des zones industrielles ;
- les efforts d'amélioration de la gouvernance seront intensifiés pour attirer davantage les investissements privés et améliorer la productivité. En effet, les Autorités poursuivront le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de la redevabilité dans la gestion des deniers publics. A ce titre, les actions de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées seront renforcées.

Encadré 2 : Mesures phares contenues dans l'Agenda des réformes 2018-2020

Création d'entreprises

- régulariser les entreprises anciennement immatriculées en leur attribuant un identifiant unique ;
- mettre en place un dispositif de localisation des entreprises nouvellement créées et leur rattachement au service des impôts ;
- mettre en place un Portail Unique de délivrance des licences, certificats et permis d'affaires ; et
- dématérialiser progressivement la délivrance des licences et permis d'affaires (agrément, certificats, autorisations).

Raccordement à l'électricité

- mettre en place un cadre collaboratif et coordonné des contrôles & de réception des travaux pour les postes de transformation et les projets d'envergure ; et
- mettre en place une facilité viable de financement du raccordement à l'électricité des PME/PMI.

Transfert de propriété

- réaliser la télé-publication des actes de mutation immobilière ; et
- instituer et mettre en place un identifiant unique de la parcelle.

Paiement des Impôts et taxes

- mettre en place la télé-déclaration et le télépaiement des cotisations sociales ; et
- dématérialiser le contrôle fiscal.

Octroi du Permis de construire

- réduire les délais de délivrance du Certificat de conformité de 73 jours à 10 jours ; et
- réduire les délais de réalisation de l'étude géotechnique de 25 à 10 jours et les délais de délivrance de la notice de sécurité incendie de 10 à 2 jours.

Obtention de prêts

- réduire de 30 à 15 jours les délais légaux du cycle de traitement des réclamations et de correction des données erronées du BIC ;
- rationaliser, simplifier et réduire les coûts et formalités d'abonnement, de mutation et de résiliation de la CIE et de la SODECI ; et
- mettre en place un registre national des sûretés mobilières, géographiquement unifié et accessible en ligne pour les formalités d'inscription, de modification et de radiation.

Exécution des contrats

- réaliser l'enregistrement des actes et décisions de justice en ligne ;
- publier en ligne avec accès gratuit les décisions rendues à tous les niveaux d'instances par les juridictions en matière commerciale et civile ; et
- réduire les délais entre la saisine des tribunaux et le prononcé des décisions.

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier 2020 montre l'impact positif de la mise œuvre des actions entreprises par le Gouvernement, avec la poursuite et l'achèvement de la mise en œuvre du PND 2016-2020. En outre, l'année 2018 est caractérisée par une activité économique dynamique et soutenue, grâce à la stratégie de croissance axée sur les investissements et la consolidation des activités manufacturières.

Ainsi, l'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre énergique des projets contenus dans le PND 2016-2020 ont porté le taux de croissance à 7,4% après 7,7% en 2017.

S'appuyant sur un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2019 et en 2020 respectivement à 7,5% et 7,3%. La consolidation de la croissance en 2019 et 2020 s'appuierait au niveau de l'offre sur l'agriculture, les activités manufacturières, la construction, l'énergie, les services en général et, du côté de la demande, principalement sur les investissements et la consommation finale.

Les objectifs prioritaires assignés à la Loi de Finances 2020 participent d'une logique de continuité des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2020 tablent sur une stagnation du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 3,0% tout comme en 2019. Cette stagnation proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace des réformes et mesures de politiques structurelles profondes par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.